

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	07
SOCIAL	05	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	25
ECONOMIE	10	RURAL	05	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2589

29 Juin 2022

29 June 2022

5:50 PM/17H:50

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	00283/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00283/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°09 DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINPROFF, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	00284/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/KJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00284/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/KJ DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/ AONO/ MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	DECISION N°002/D/CNG/MAIRE/SG/2022 du 23/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/CNG/MAIRE/SG/2022 DU 23/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA VLVILA, RÉGION DU SUD DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/C/NGG/SG/CIPM/2022 DU 05/04/22 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA CITÉ MUNICIPALE (UN BLOC DE DEUX APPARTEMENTS À DEUX CHAMBRES ET UN BLOC DE DEUX STUDIOS) À NGOULEMAKONG-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	NO...0025../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP Lire
	Titre/objet	DECISION NO...0025../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 002/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°10 N°002/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE D'AQUACULTURE DE KAELE, COMMLINE DE KAELE, DEPARTEMENT DEMAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference NO...0027.../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP Lire Titre/objet DECISION NO...0027.../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP DU 11 AVR 2022PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PALAIS DES CONGRES ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference DECISION N°0852/D/PAK/DG/DpMAI2022 DU 14 MAI 2022 Lire Titre/objet DECISION N°0852/D/PAK/DG/DPMAI2022 DU 14 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONOIPAK/CIPM12022 DU 08 MARS 2022 POUR LA L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PORT AUTONOME DE KRIBI. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 00005380/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00005380/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°00005172/DC/UD-CIPM/2022 DU 16 MAI 2022, POUR L'AMELIORATION DU JARDIN AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference 001/D/CMBMO/SG/SEF/CIPM/S/2022 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/DMAK/CMBO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference 00282/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire Titre/objet DECISION N° 00282/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE GARDIENNAGE AU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	DECISION N°0849/D/PAK/DGI DPMA:2022 DU24/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0849/D/PAK/DG/DPMA;2022 DU24/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LANTERNES MARINES EQUIPEES DE MODULES DE TELECONTROLE A DISTANCE AU PORT AUTONOME DE KRIBI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	ADDITIF N°02 A/S 08/AONO/C-MELONG/CIPM/ST/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02 À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 JUIN 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU 11 AVR 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PALAIS DES CONGRES ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	0853/D/PAK/DG/DpMA/2022 DU 23/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0853/D/PAK/DG/DPMA/2022 DU 23/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PAKICIPM12022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI,
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	001/D/MINAT/SDO BOYO/DTB2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001/D/MINAT/SDO BOYO/DTB2022 OF 08/04/2022 BEARING THE AWORD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONS; FOR BOYO DIVISION, NORTHWEST REGION CONSTRUCTION OF THE DIVISIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	00012/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00012/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINADER, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
19	Reference	N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE GARDIENNAGE AU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	00005382/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00005382/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°00005171/DC/UD-CIPM/2022 DU 16 MAI 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE LA FANFARE ET D'UN TATAMI A L'UNIVERSITE DE DOUALA, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	Reference	202/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 202/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 DU 05/01/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE NATIONALE N°9, TRONÇON : MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMÉLIMA (115KM), DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, BIP DU MINTP ET DU MINEPAT, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
22	Reference	No 00087/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 00087/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE RELATIVE A L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET(ASMI) N°041/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE DEUX APPLICATIFS DE L'ADRESSAGE DE YAOUNDE (GESTION DES TAXES ET GESTION DES TRAVAUX SUR LES VOIES ET RÉSEAUX DIVERS)NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X3X3 SUR LA RIVIERE MAYO BEKA AU PKO+350 DU TRONÇON CARREFOUR BOCOM (INTER N1)-HYSACAM (INTER N14), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 00016/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/As Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00016/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/AS DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT AVEC ANNEXES ABRITANT LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL ET DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 12/AONO/C-NG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°12 /AONO/C-NG/CIPM/2022 DU 23/06/2022 LANCÉ EN PROCÉDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RAHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DE LACOMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 25-07-2022
-----------	--

26	Reference 014/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 06/06/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES EQUIPEMENTS POUR QUATRE POSTES ELECTRIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI A MBORO. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-07-2022
-----------	--

27	Reference 00017/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00017/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022, LOT N°02FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINADER, EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference DECISION N°033/D/PAK/DG/ DPMA/2022 DU 24 MAI 2022 Lire Titre/objet DECISION N°033/D/PAK/DG/ DPMA/2022 DU 24 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE KRIBI Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 012/A/AAONO/CIPM/CAD1er/2021 Lire Titre/objet ADDITIF N°012/A/AAONO/CIPM/CAD1ER/2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/CAD1ER/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GALERIE SOCIO CULTURELLE LE LONG DE LA RUE PIETONNE 1.125 A KOUMASSI (PHASE I)ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 01 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 RELATIF N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL , VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 00014/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/KJ Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00014/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/KJ DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINADER, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 30 330001 360680 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 00013/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00013/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINADER, EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference DECISION N°0851 /D/PAK/DG/DpMA/2022 DU24/05/2022 Lire Titre/objet DECISION N°0851 /D/PAK/DG/DPMA/2022 DU24/05/2022PORTANT ATTRIBUTIONDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIVERSES LICENCES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference DECISION N°0850/D/PAK/DG/DpMA/2022 DU 24/05/2022 Lire Titre/objet DECISION N°0850/D/PAK/DG/DPMA/2022 DU 24/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PAKICIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DES SYSTEMES INFORMAI IQUES DU PORT AUTONOME DE KRIBI. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference ADDITIF N°1 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIF N°1N° 003/A/MINESEC-MINFOP/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 DU 29 JUILLET 2022, PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES AU SERVICE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU PADESCE.DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°008/DC/PADESCE/UGP/CG/CIPM/SPM/06-2022 DU 14/06/2022 POUR LES SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

36	Reference 18 / C/C-AYOS/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N° 18 / C/C-AYOS/2022 DU 24/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ESPACES DE COMMERCE ET DE BOUTIQUESSINISTRÉESAUMARCHÉD'AYOS.</p> <p>FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

37	Reference n/a Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

38	Reference n/a Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

39	Reference N°002/PC/DG /DAF/SF/BBMP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°002/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

40	Reference 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOLMESSENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>24-07-2022</p>
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	20/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 20 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 28/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉGAGEMENT ET D'ENLÈVEMENT DES ORDURES À LA DÉCHARGE MUNICIPALE DE LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-07-2022

42	Reference	00046/E/2/SMI/CI/MINH DU/CC/PDVIR/RPM Lire
	Titre/objet	SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°00046/E/2/SMI/CI/MINH DU/CC/PDVIR/RPM/06-2022 DU 27/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION ENVIRONNEMENTALE (RGE) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (CCP/PDVIR).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-07-2022

43	Reference	No.001 Lire
	Titre/objet	ADDDITF RECTIFICATIF NO 001 A LA DECISION N°00135/E/2/D/MINH DU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/06-2022 DU 16 JUIN 2022 RELATIVE A LA PUBLICATION DES RESULTATS DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN D' ACTIONS DE REINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LES VILLES DE MAROUA ET KOUSSERI POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTESCOMMUNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N°002/PC/DG /DAF/SF/BBMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

45	Reference	006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-MINTA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-MINTA/CIPM/2022 DU 29/06/22 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN BOIS COMMUNAL ET DE REBOISEMENT DANS LA VILLE DE MINTA, DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT:BIP, MINEP, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

46	<p>Reference N 00088/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N 00088/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/06-2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(ASMI) N°041/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE DEUX APPLICATIFS DE L'ADRESSAGE DE YAOUNDE (GESTION DES TAXES ET GESTION DES TRAVAUX SUR LES VOIES ET RESEAUX DIVERS).NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
47	<p>Reference 03bis/AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03BIS/AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 DU 24/06/2022 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ARTERES DE LA ROUTE GOUNOUGAYA-DOUALARE ;TRONÇON 1 : AXE MOSQUÉE OIISMAN ABBATRONÇON 2 : AXE ALHADJI GARGATRONÇON 3 : AXE GOGGO FANTATRONÇON 4 : AXE ALHADJI DIYAMTRONÇON 5 : AXE MAI AIIMADOU WAMBCREDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTPEXERCICE BUDGETAIRE : 2022IMPUTATION BUDGETAIRE N° 5S 36 126 01 641303 523511</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 15-07-2022</p>
48	<p>Reference 001/C/C-MESSONDO/SG.22 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
49	<p>Reference 004/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 27/06/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 27/06/2022 ACQUISITION DE DEUX CAMIONS BENNES DE 10 ROUES, TROIS ESSIEUX (18 M3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA TER EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP /DGD/MINDDEVEL ; EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 26-07-2022</p>
50	<p>Reference 011/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 28/06/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 28/06/2022, « EN PROCÉDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE MBALMAYO, DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 28-07-2022</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	73/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/22/AONO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES POMPES POUR SECURITE INCENDIE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-07-2022

52	Reference	10/ AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/ AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 ET 2023 DU 23/06/2022 ET 2023 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE :CARREFOUR BILYEL (INTER R0408) - CHEFFREIE BILYEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PU
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-07-2022

53	Reference	74/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°074/22/AONO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 PORTANT SUR LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES (DUER) A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	12-07-2022

54	Reference	75/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CELLULES MOYENNES TENSION POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-07-2022

55	Reference	N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU 11 AVR 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PALAIS DES CONGRES ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

56	Reference	012/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 28/06/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 28/06/2022, « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBONGO DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference NO...0026.../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP Lire Titre/objet DECISION NO...0026.../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP DUPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE GARDIENNAGE AU PALAIS DES CONGRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

58	Reference 077/DM/CD/SP/CAB/22 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°077/DM/CD/SP/CAB/22 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°007/AON/C-DIBOMBARUCIPM- PCCM/2022 DU 19/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference 958/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 958/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 23 JUIN 2022, PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 DU 05/01/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE NATIONALE N°9, TRONÇON : MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMÉLIMA (115KM), DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, BIP DU MINTP ET DU MINEPAT, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference 011/A/AAONO/CIPM/CAD1er/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°011/A/AAONO/CIPM/CAD1ER/2022 RELATIF A L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/CAD1ER/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE DOBELL (1.416), SUR UNE PARTIE DE LA BRETELLE RELIANT LE BOULEVARD DE LA LIBERTE A CELUI DE LA BESSEKE (LINEAIRE ENVIRON 50 ML)ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE BUDGÉTAIRE :2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference 013/A/AAONO/CIPM/CAD1er/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°013/A/AAONO/CIPM/CAD1ER/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/CAD1ER/2022 DU 27/05/2022 OUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES UTILITAIRES NEUFS DE TYPE PICK UP DC 4X4 A LA MAIRIE DE DOUALA 1ERADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BUDGET CAD1ER EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022 IMPUTATION : 222 100 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	02 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 RELATIF N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

63	Reference	006/AONO/CIPM/CA-EBWA 1/2022 DU 30/05/ 2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/CA-EBWA 1/2022 DU 30/05/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES ET D'AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EBLOWA 1
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-06-2022

64	Reference	N°010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :• N°012/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS LOURDS ET LÉGERS DE MATÉRIELS D'EXPLOITATION POUR LA STATION NAUTIQUE DE MAGA;• N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS LOURDS ET LÉGERS DE MATÉRIELS D'EXPLOITATION POUR LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO ;• N°014/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU DESTINÉS AUX DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

65	Reference	006/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 27/06/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 27/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR E SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-07-2022

66	Reference	007/DC/C.KLE/CIPM/AG/2022 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°007/DC/C.KLE/CIPM/AG/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA VILLE DE KAELE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED TRANSFÉRÉ, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-07-2022

67	Reference	DECISION N°0841/D/PAK/DG/DpMA/2022 DU 24/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0841/D/PAK/DG/DPMA/2022 DU 24/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	005/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 27/06/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 27/06/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-07-2022

69	Reference	DECISION N°008/D/CNG/MAIRE/SG/2022 du 23 Mai 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/CNG/MAIRE/SG/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANTATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

70	Reference	DECISION N°004/D/CNG/MAIRE/SG/2022 du 23/0/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/CNG/MAIRE/SG/2022 DU 23/0/2022PORTANTATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA 1VIVILA, RÉGION DU SUD DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

71	Reference	009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-07-2022

72	Reference	010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-07-2022

73	Reference	01/AONR/MIRAP/cIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCEN°01/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

74	Reference	001/C/CMBMO/SG/CIPMS/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/DMAK/CMBO/CIPM/S/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

75	Reference	005/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 30/ 05 /2022 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 30/ 05 /2022 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-06-2022

76	Reference	No.001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF NO 001 AU COMMUNIQUE NO00078/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM DU 16 JUIN 2022 RELATIF A LA PUBLICATION DES RESULTATS DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS DE REINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LES VILLES DE MAROUA ET KOUSSERI POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTESCOMMUNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

78	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

79	Reference	04/RQ/B.II.C.ITB/B.II.C/B.II.SD/PIB/MEZAM/NWR/2022 Lire
	Titre/objet	BAMENDA II COUNCIL BAMENDA II COUNCIL INTERNAL TENDERS BOARD CONSULTATION NOTICE EMERGENCY PROCEDURE N° 04/RQ/B.II.C.ITB/B.II.C/B.II.SD/PIB/MEZAM/NWR/2022 OF 23/06/2022 FOR THE SUPPLY OF A WHEEL LOADER (FRONT END) AND DUMP TRUCK TO THE BAMENDA II COUNCIL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference [00025/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°00025/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00283/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25
AVRIL 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre N°00339/L/MINMAP/CAB/CT2 du 30 juillet 2021 portant désignation du représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés placées auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

Vu la proposition d'attribution N°00000039/MINADER/P/CIPM/2022 du 19 mai 2022 portant proposition d'attribution de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°003/DC/MINADER/CIPM/2022 du 25 avril 2022, relative à l'acquisition de l'engrais 20 10 10 au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

-DECIDE-

Article 1^{er} :L'Établissement **AXIOME, BP : 1428 - Yaoundé**, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande issue de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°003/DC/MINADER/ CIPM/2022** du 25 avril 2022.

Nature de la Commande : Acquisition de **l'engrais 20 10 10** au MINADER.

Montant de la Lettre Commande : Douze millions deux-cent-cinquante mille **(12 250 000) FCFA TTC**.

Délai de livraison : Un **(01)** mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE KAELE

ADDITIF RECTIFICATIF N°09 DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINPROFF, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le 29/06/2022 à 11 Heures et devra porter la mention :</p> <p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le 12/07/2022 à 11 Heures et devra porter la mention :</p> <p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p>

2	Ouverture des Plis				
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="132 1686 1189 1859"> <tbody> <tr> <td data-bbox="132 1686 587 1771">Date et heure d'ouverture des plis</td> <td data-bbox="587 1686 1189 1771">Le 29/06/2022 à 13 heures</td> </tr> <tr> <td data-bbox="132 1771 587 1859">Lieu d'ouverture des plis</td> <td data-bbox="587 1771 1189 1859">Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé</td> </tr> </tbody> </table>	Date et heure d'ouverture des plis	Le 29/06/2022 à 13 heures	Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé
Date et heure d'ouverture des plis	Le 29/06/2022 à 13 heures				
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé				

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12/07/2022 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

KAELE le 21 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00284/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/KJ DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/ AONO/
MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre N°00339/L/MINMAP/CAB/CT2 du 30 juillet 2021 portant désignation du représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés placées auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

Vu la proposition d'attribution N°000000041/MINADER/P/CIPM/2022 du 19 Mai 2022 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 du 29 Avril 2022, relatif à l'Acquisition, distribution des produits phytosanitaires au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

-DECIDE-

Article 1^{er} :LES ETABLISSEMENTS STEPH CORPORATION, BP : 5175 –Yaoundé, téléphone 699 89 69 25 / 677 73



20 48, sont déclarés adjudicataires du Marché issu de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 du 29 Avril 2022,

Nature de la Commande : Acquisition et distribution des produits phytosanitaires au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (**MINADER**).

Montant du Marché : Cent-huit millions neuf-cent-trente-un mille trois-cent-quatre-vingt-cinq (**108 931 385**) FCFA TTC.

Délai d'exécution : Deux (**02**) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

DECISION N°002/D/CNG/MAIRE/SG/2022 DU 23/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA VLVILA, RÉGION DU SUD DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/C/NGG/SG/CIPM/2022 DU 05/04/22 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA CITÉ MUNICIPALE (UN BLOC DE DEUX APPARTEMENTS À DEUX CHAMBRES ET UN BLOC DE DEUX STUDIOS) À NGOULEMAKONG-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1er : La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ci-dessus citée est pour compter de la date de signature présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Lot	Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai	Financement
Lot unique	l'achèvement de la construction de la cité municipale (un bloc de deux appartements à deux chambres et un bloc de deux studios) à Ngoulemakong-Centre	ETS SIFCAM	24 759 795 (vingt quatre millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent quatre-vingt- quinze) FCFA	29 jours	PNDP

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NGOULEMAKONG le 23 Mai 2022

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

PALAIS DES CONGRES

DECISION NO...0025../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU PALAIS DES CONGRES,

VU La Constitution ;

VU La loi n°2017/2010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU La Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun

VU La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU La loi N°2021 /026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

VU Le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et Douanier des Marchés Publics ;

VU Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP;

VU Le Décret n° 2013/038 du 15 février 2013 portant nomination du Directeur Général du Palais des Congrès ;

VU Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

VU Le Décret N°2018/625 du 24 Octobre 2018 portant réorganisation du Palais des Congrès ;

VU Le Décret N°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises publiques ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics Signé le 20 JUIN 2018 ;

VU Le procès-verbal et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès du 01 avril 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Est à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **INFOGENIE TECHNOLOGIES SARL** la Demande de cotation N°002/DC/PC/DG/CIPM/2022 relative à la fourniture d'une connexion internet au Palais des Congrès pour un montant de quinze millions cinq cent deux mille cinq cent (15 502 500) franc CFA toutes taxes comprises.

Article 2 : la prestation de référence sera exécutée dans un Délai de douze (12) mois

Article 3 : La Présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

COMMUNE DE KAELE

ADDITIF RECTIFICATIF N°10 N°002/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE D'AQUACULTURE DE KAELE, COMMLINE DE KAELE, DEPARTEMENT DEMAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **29 JUIN 2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/AC/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE D'AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **12 JUILLET 2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/AC/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'UNITE PILOTE D'AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29 /06/ 2022 à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12/07/ 2022 à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

KAELE le 21 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

PALAIS DES CONGRES

DECISION NO...0027.../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP DU 11 AVR 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PALAIS DES CONGRES ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU PALAIS DES CONGRES,

VU La Constitution ;

VU La loi n°2017/2010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU La Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun

VU La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU La loi N°2021 /026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

VU Le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et Douanier des Marchés Publics ;

VU Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions

du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP;

VU Le Décret n° 2013/038 du 15 février 2013 portant nomination du Directeur Général du Palais des Congrès ;

VU Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

VU Le Décret N°2018/625 du 24 Octobre 2018 portant réorganisation du Palais des Congrès ;

VU Le Décret N°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises publiques ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics Signé le 20 JUIN 2018 ;

VU Le procès-verbal et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès du 08 avril 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Est à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **Garantie Mutuelle des Cadres (GMC)** l'Appel d'Offres N° N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 relative à la souscription d'une police d'assurance maladie groupe en vue de la couverture du personnel du Palais des Congrès et des membres de leur famille pour un montant de **vingt-sept millions quatre cent vingt-huit mille trois cent quarante-neuf (27 428 349) franc CFA** toutes taxes comprises.

Article 2 : la prestation de référence sera exécutée dans un Délai de douze (12) mois.

Article 3 : La Présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0852/D/PAK/DG/DPMAI2022 DU 14 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONOIPAK/CIPM12022 DU 08 MARS 2022 POUR LA L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide**

Article ter: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°0071A0NO/PAK/CIPM/2022 du 08 mars 2022 pour l'acquisition du matériel informatique au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.	WISE COMPUTERS SARL BP :5263 DOUALA TEL: 657 100 131	144 230 000	171 994 275	60 jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le MAIRE

MELOM Patrice

UNIVERSITÉ DE DOUALA

COMMUNIQUE N°00005380/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°00005172/DC/UD-CIPM/2022 DU 16 MAI 2022, POUR L'AMELIORATION DU JARDIN AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala communique :

l'Établissement DIFCO B.P: 4050 Douala, a été retenu adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'amélioration du jardin au campus I de l'Université de Douala.

Il est par conséquent invité à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande.

Le montant de ladite Lettre Commande est de **14 999 803 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trois) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de deux (02) mois.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 29 Juin 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/DMAK/CMBO/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Mbankomo, autorité Contractante ;

Vu la Constitution

La Loi N°2019 /024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2019/3536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO** née **NYANBONE Antoinette** au poste de Préfet du Département de la Mefou et Akono

Vu l'arrêté N°000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUA FOUA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;

Considérant les nécessités de service

Vu la *Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des communes et Commune d'Arrondissement ;*

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **AEYA & COMPAGNIE SARL** BP 4028 Yaoundé, Téléphoné (+237) 677 49 85 13 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux de construction des bâtiments scolaires dans la commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Lot 1 : Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de Mbankomo Groupe I ;

Montant de la Lettre Commande **15 679 965** (quinze millions six cent soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq) francs FCFA après rabais de 2% ;

Délai d'exécution **Trois (03) Mois.**

Lot 2 : Construction d'un Bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de Tikong ;

Montant de la Lettre Commande **24 868 957** (vingt-quatre millions huit cent soixante-huit mille neuf cent cinquante-sept) francs FCFA après rabais de 2% ;

Délai d'exécution **Trois (03) Mois.**

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 29 Juin 2022

Le MAIRE

FOUDA FOUA Junior Pierre

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00282/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 06 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25
AVRIL 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre N°00339/L/MINMAP/CAB/CT2 du 30 juillet 2021 portant désignation du représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés placées auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

Vu la proposition d'attribution N°00000040/MINADER/P/CIPM/2022 du 19 mai 2022 portant proposition d'attribution de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°002/DC/MINADER/CIPM/2022 du 25 avril 2022, relative à l'acquisition de l'urée au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

-DECIDE-

Article 1^{er} :Les Etablissements **STEPH CORPORATION, BP : 5175 - Yaoundé**, sont déclarés adjudicataires de la Lettre Commande issue de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°002/DC/MINADER/CIPM/ 2022** du 25 avril 2022.

Nature de la Commande : Acquisition de l'urée au MINADER.

Montant de la Lettre Commande : Treize millions six-cent-cinquante mille (13 650 000) FCFA TTC.

Délai de livraison : Deux (02) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

PALAIS DES CONGRES

COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE GARDIENNAGE AU PALAIS DES CONGRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'ouvrage, Communique, la **Sarl Africa Omni Business (AFROMNI)** est attributaire de la Demande de cotation N°01/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 relative à la sélection d'une société de gardiennage au Palais des Congrès

Les prestations objet de ladite consultation seront exécutées dans un délai de douze (12) mois à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ladite Société est invitée à se présenter à la Direction Générale du Palais des Congrès, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre commande. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0849/D/PAK/DG/DPMA;2022 DU24/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LANTERNES MARINES EQUIPEES DE MODULES DE TELECONTROLE A DISTANCE AU PORT AUTONOME DE KRIBI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1er : Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°004/AONO/PAK/CIPM/2022 du 08 mars 2022 pour la fourniture de dix (10) lanternes marines équipées de modules de télécontrôle à distance au Port Autonome de Kribi, sont attribuées ainsi qu'il suit : **INFRUCTUEUX**

Article 2 la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MELONG

**ADDITIF N° 02 À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 JUIN 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **05/07/2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ
DE MELONG CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU
LITTORAL**

Financement : BIP MINDDEVEL 2022

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **13/07/2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ
DE MELONG CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU
LITTORAL**

Financement : BIP MINDDEVEL 2022

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **05/07/2022, à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **13/07/2022, à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot

Le Maire de la Commune de Melong, porte à la connaissance des entreprises intéressées à L'Appel d'Offres National N°08/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/5T72022 DU 15 JUIN 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG. DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, que la date de dépôt et d'ouverture des plis, initialement prévue pour le Mardi 05 **Juillet 2022 à 11 heures et 12 heures** respectivement, est reportée au Mercredi **13 juillet 2022, aux mêmes heures et lieu.**

Le reste sans changement.

MELONG le 29 Juin 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

PALAIS DES CONGRES

COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU 11 AVR 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PALAIS DES CONGRES ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'ouvrage, Communique, la **Société Garantie Mutuelle des Cadres (GMC)** est attributaire du Dossier D'appel d'Offres N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe en vue de la couverture du personnel du palais des congrès et des membres de leur famille.

Les prestations objet de ladite consultation seront exécutées dans un délai de douze (12) mois.

Ladite Société est invitée à se présenter à la Direction Générale du Palais des Congrès, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Marché. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MIEN ZOK Christophe

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0853/D/PAK/DG/DPMA/2022 DU 23/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PAK/CIPM12022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide**

Article 1^{er} : Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°008/AONO/PAK/CIPM/2022 du 08 mars 2022 pour la fourniture de consommables informatiques au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES	BELGOCAM SARL BP :35065 YAOUNDE TEL: 673 980 775	112 990 000	134 740 575	60 jours

Article 2 la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PRÉFECTURE DE BOYO

DECISION N° 001/D/MINAT/SDO BOYO/DTB2022 OF 08/04/2022 BEARING THE AWORD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONS; FOR BOYO DIVISION, NORTHWEST REGION CONSTRUCTION OF THE DIVISIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**The Senior Divisional Officer
Knight of the National Order of Valor**

MINDFUL of the Constitution of the Republic of Cameroon;
MINDFUL of the Decree N.2008/376of12 November2008 bearing on the Administrative Of the Republic of Cameroon;
MINDFUL of the Decree N° 2008/377 of 12 November 2008 defining the attributions of Heads of Administrative Units and the organization and functioning of their services;
MINDFUL of Decree N° 2012/076 of 08 March 2012, relating to the setting up, organization and Functioning of the Public Contract Regulatory Agency (ARMP);
MINDFUL of the Decree N° 2017/343 of 3/07/2017, appointing Mr. TEGNI Fidèle, Senior Civil Administrative Officer, Senior Divisional Officer for BOYO Division;
MINDFUL of Decree NO 2018/366 of 20th June 2018, instituting the new contracts Code;
MINDFUL of the Decree NO 2018/002/PM of January 2018, fixing the condition for the award of public Contracts through electronic means in Cameroon;
MINDFUL of Decree NO 2018/4992/PM of June 2018, fixing the rules for maturation of Public Investment Projects;
MINDFUL of Decree NO 2018/3355 of 12 July 2018 fixing rules applicable to contracts of public Enterprises, in relation to Law NO 2017/011 OF 12 July 2017, instituting the general statute Of public enterprises;
MINDFUL of the Circular NO 00456 /C/MINFI of 30th December 2021 on Instructions relating to the Execution of the Finance Laws, the monitoring, control and follow up of the execution of the State Budget, Administrative, public establishment, of Councils and State Organizations for the 2022 financial year;
CONSIDERING the Open National invitation to tender by emergency NO 001/ONIT/MINAT/SDO/BOYO/Fundong/DTB/2022 OF 28/02/2022 for the construction of the Divisional Delegation of Basic Education for BOYO Division, Northwest Region.

DECIDED

1: That, Jobbing order for the for the construction of the Divisional Delegation of Basic Education for BOYO Division, Northwest Region, following Open National Invitation to Tender by Emergency procedure is awarded to the

S/N	BIDDER	NATURE OF PROJECT	DURATION	AMOUNT ATT FCFA
1	ETS ANUTEMEH JOHNSON FRU PO BOX 5255 BAMENDA	Construction Divisional Delegation of Basic Education for BOYO Division, Northwest Region. of the	THREE (3) MONTHS	39,975,526 FCFA including VAT

Article 2: The General Manager of ETS ANUTEMEH JOHNSON FRU is requested to report at the SDO'S Office to sign the draft jobbing orders.

Article 3: Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks' time at publication of this release. After This deadline, they shall be destroyed

Article 4: This present decision shall be published and register where need be

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00012/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
003/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU
MINADER, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

Les Etablissements **AXIOME, BP : 1428 - Yaoundé**, sont déclarés adjudicataires de la Lettre Commande issue de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°003/DC/ MINADER/CIPM/2022** du 25 avril 2022, relative à l'acquisition de **l'engrais 20 10 10** au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

Montant de la Lettre Commande : Douze millions deux-cent-cinquante mille (**12 250 000**) FCFA TTC.

Délai de livraison : Un (**01**) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au MINADER, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

PALAIS DES CONGRES

COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE GARDIENNAGE AU PALAIS DES CONGRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'ouvrage, Communique, la **Sarl Africa Omni Business (AFROMNI)** est attributaire de la Demande de cotation N°01/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 relative à la sélection d'une société de gardiennage au Palais des Congrès

Les prestations objet de ladite consultation seront exécutées dans un délai de douze (12) mois à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ladite Société est invitée à se présenter à la Direction Générale du Palais des Congrès, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre commande. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

UNIVERSITÉ DE DOUALA

COMMUNIQUE N°00005382/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°00005171/DC/UD-CIPM/2022 DU 16 MAI 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DE LA FANFARE ET D'UN TATAMI A L'UNIVERSITE DE DOUALA, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala communique :

l'Etablissement DIFCO B.P: 4050 Douala, a été retenu adjudicataire des lettres commandes relatives à l'acquisition de la fanfare et d'un tatami à l'Université de Douala, en deux (02) lots distincts ainsi qu'il suit :

Lots	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai
Lot 1	l'acquisition de la fanfare à l'Université de Douala	Ets DIFCO B.P: 4050 Douala	14 999 981	Un (01) mois
Lot 2	l'acquisition de d'un tatami à l'Université de Douala	Ets DIFCO B.P: 4050 Douala	14 999 981	Un (01) mois

Il est par conséquent invité à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation des projets des lettres commandes.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 29 Juin 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 202/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 DU 05/01/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE NATIONALE N°9, TRONÇON : MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMÉLIMA (115KM), DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, BIP DU MINTP ET DU MINEPAT, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Décision N° 0001150/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 12 novembre 2021 portant désignation d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TERI) ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Circulaire N° 0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Lettre circulaire N° 000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des marchés publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 du 05/01/2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route nationale N°9, Tronçon : Mbalmayo (Inter RN2) - Sangmélima (115km), dans les Régions du Centre et du Sud et son Additif 1 N° 039/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 du 14/02/2022 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 100/PV/CIPM-TERI/MINTP du 26 avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°0059/L/MINTP/CIPM-TERI du 27 Mai 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre N°83/N/MINMAP/CCCM-TR du 07 juin 2022 du Président de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux Routiers.

DECIDE :

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route nationale N°9, Tronçon : Mbalmayo (Inter RN2) - Sangmélima (115km), dans les Régions du Centre et du Sud :

SOUSSIONNAIRES RETENUS

N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés en chiffres (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettres (en FCFA)	Délais d'exécution
1-CE	Travaux d'entretien confortatif	Mbalmayo (Inter N2) – Sangmélina, Section du Pk0+00 au Pk39+500	39,50	ROU'D'AF B.P: 12 117 Yaoundé TEL: 699 41 33 33	7 752 941 978	Sept milliards sept cent cinquante deux millions neuf cent quarante un mille neuf cent soixante dix huit	24 mois
2-CE/Sud		Mbalmayo (Inter N2) – Sangmélina, Section du Pk39+500 au Pk82+00	42,50	ARAB CONTRACTORS, B.P. : 12995 Yaoundé ; Tél. : 222 013 306	7 486 106 678	Sept milliards quatre cent quatre vingt six millions cent six mille six cent soixante dix huit	24 mois
3-Sud		Mbalmayo (Inter N2) – Sangmélina, Section du Pk82+00 au Pk115+00	33	RAZEL CAMEROUN, B.P. : 11 306 Yaoundé ; Tél. : 233 43 42 01	5 013 473 969	Cinq milliards treize millions quatre cent soixante treize mille neuf cent soixante neuf	24 mois

Yaoundé le 13 Juin 2022
 Le MINISTRE

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leur projet de Marché.

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS URBAIN ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PURE (MINHDU)

COMMUNIQUE NO 00087/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE RELATIVE A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(ASMI) N°041/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE DEUX APPLICATIFS DE L'ADRESSAGE DE YAOUNDE (GESTION DES TAXES ET GESTION DES TRAVAUX SUR LES VOIES ET RESEAUX DIVERS)NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

A l'issue de l'avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°041/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/2021 DU 27 AOUT 2021, relatif à la sélection d'un consultant chargé de l'étude de faisabilité de deux applicatifs de l'adressage de Yaoundé (gestion des taxes et gestion des travaux sur les voies et réseaux divers), les consultants ci-après sont présélectionnés. Il s'agit de :

RANG	NOM DE LA FIRME	ADRESSE	PAYS	OBSERVATIONS
1 ^{er}	GROUPEMENT MADIA SARL/ GOLD TELECOM	BP : 8857Yaoundé, Tél : (+237) 676 50 95 26 email : service.administratif@groupe-madia.com	Cameroun	classé
2 ^{ème}	AFREETECH CAMEROUN SARL	BP : 35107, Yaoundé, Tél : +237 673 808 142,email:infos @afreetech.com	Cameroun	classé
3 ^{ème}	ST2 INTER NATIONAL	Tél : +216 71195300 email : st2i@st2i.com.tn	Tunisie	classé

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « Qualification du Consultant (QC) », telle que décrite dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de Proposition Simplifiée (DP) sera adressée au consultant classé premier, l'invitant à soumettre une Proposition Technique Simplifiée (PTS) et Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X3X3 SUR LA RIVIERE MAYO BEKA AU PK0+350 DU TRONÇON CARREFOUR BOCOM (INTER N1)- HYSACAM (INTER N14), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire (**Maître d'ouvrage**) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er communique :

L'Entreprise dont le nom suit est par Décision N° 006/DM/CAN1/SG du 28 Juin 2022 déclarée attributaire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et délais ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	ETS GEPSE	Travaux de construction d'un dalot double de 2x3x3 sur la rivière mayo BEKA au pk0+350 du tronçon carrefour BOCOM (inter n1) n HYSACAM (Inter n14), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	85 464 090	71 668 000	05 Mois

NGAOUNDERE le 28 Juin 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

IBRAHIMA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 00016/MINADER/SG/DRFP/SM/BS/AS DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT AVEC ANNEXES ABRITANT LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL ET DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

Conformément à l'article 103 (a) du Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/MINADER/CIPM/2022 du 28 Avril 2022, relatif à la réhabilitation du bâtiment avec annexes abritant la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural (DGRCV) et de la Direction du Développement Local et Communautaire (DDL) ; l'Appel d'Offres suscité est déclaré infructueux en raison du non intérêt manifesté par aucun prestataire.

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12 /AONO/C-NG/CIPM/2022 DU 23/06/2022 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RAHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NAP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022. le maire de la commune de Ngong lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la salle des actes de la commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la réhabilitation de la salle des actes et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Maçonnerie;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatorze millions (14 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la commune de Ngong , exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le SiS 12022 à 10 heures 00 minutes, et devra porter la mention:

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°12 /AONO/C-NG/CIPM/2022 DU 23/06/2022 LANCÉ EN PROCÉDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RAHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES
DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD**

**LANCEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **deux cent quatre-vingt-mille (280 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives des Offres Techniques et Financières aura lieu le 25/ 07/2022 à 11 heures 00 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après ;

13.1. Principaux critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures.

13.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique Inférieure au seuil minimal requis de 70%
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N-OOS/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics Instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

13.1.3 Offre financière

Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, absence du sous-détail des prix) ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit 5 000 000 F CFA, références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifiée de l'Exercice précédent de l'Entreprise;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 33 GUI sur 46 possibles) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de NGONG ou aux **numéros de téléphone 696 19 83 87/699 97 13 03**

NGONG le 23 Juin 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES EQUIPEMENTS POUR QUATRE POSTES ELECTRIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI A MBORO.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
5115029

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour la fourniture et la pose des équipements pour quatre postes électriques au Port Autonome de Kribi à Mboro.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent notamment :

La fourniture et la pose des équipements pour quatre postes électriques ;

Les tests et mise en service des équipements installés ;

Le renforcement des capacités du personnel du PAK dans le domaine de l'exploitation et la maintenance des équipements installés.

Le détail des fournitures est précisé dans le cahier des clauses techniques particulières.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises camerounaises spécialisées dans la fabrication ou la commercialisation du type d'équipement spécifié dans le cahier des clauses techniques particulières du DAO.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, exercice 2022.

Activité 5115 « MAINTENANCE » Tâche 5115029 « travaux de réhabilitation des réseaux électriques » N° Compte 244900: matériel électrique

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100.000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard le 18/07/2022 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : cipm@pak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@ipak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 06/06/2022.POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES EQUIPEMENTS POUR QUATRE POSTES ELECTRIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI A MBORO.

Chaque soumissionnaire devra prendre part à la visite du site organisée par le Maître d'Ouvrage sur ses installations à Mboro le a..5 n précises. Cette visite sera sanctionnée par la remise au soumissionnaire ayant pris part à la visite d'une attestation de visite de site.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de cinq millions (5.000.000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 18/07/2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi, sis à côté de la MEAO.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES**

1) Offre administrative - Absence d'une pièce administrative ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) Dossier technique

Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;

Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au Fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;

- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Non-respect de 5 critères essentiels sur 6.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
2	Capacité financière du soumissionnaire	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution	Oui/Non
4	Service après-vente	Oui/Non

5	Moyens humains	Oui/Non
6	Moyens matériels	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) sur les six (06) critères d'évaluation sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et au moins cinq (05) sur les six (06) critères essentiels et présentant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante: Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 3ème étage de l'immeuble EMERGENCE, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm. site web : www.pak.cm.

KRIBI le 6 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00017/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022, LOT N°02 FINANCEMENT : BUDGET DE
FONCTIONNEMENT DU MINADER, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N° 006/AONO/MINADER/CIPM/2022** du 29 avril 2022, relatif à l'acquisition des engrais au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Lot N°02, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 22 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°033/D/PAK/DG/ DPMA/2022 DU 24 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE KRIBI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1er: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°001/AONO/PU/PAKICIPM/2022 du 08 mars 2022** pour la fourniture des services de sécurité et gardiennage des bureaux et locaux du Port Autonome de Kribi, sont attribuées ainsi qu'il suit: **INFRUCTUEUX**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°012/A/AAONO/CIPM/CAD1ER/2021 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/CAD1ER/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GALERIE SOCIO CULTURELLE LE LONG DE LA RUE PIETONNE 1.125 A KOUMASSI (PHASE I) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE BUDGETAIRE : 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF**, un pour la **PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/
CAD1^{er}/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GALERIE SOCIO
CULTURELLE LE LONG DE LA RUE PIETONNE 1.125 A KOUMASSI (PHASE I)
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1^{ER} Financement : BIP MINDDEVEL Exercice
budgétaire : 2022
Imputations BIP : - locale CAD1er : 220 120
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Lire plutot

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF**, un pour la **PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/
CAD1^{er} /2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GALERIE SOCIO
CULTURELLE LE LONG DE LA RUE PIETONNE 1.125 A KOUMASSI (PHASE I)
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1^{ER} Financement : BIP MINDDEVEL Exercice
budgétaire : 2022
Imputations BIP : - locale CAD1er : 220 120
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2 Recevabilité des Offres**Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **Jeudi 23 juin 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

Lire plutot

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **Mercredi 29 juin 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@yahoo.fr , le **Jeudi 23 juin 2022 à 13 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

3 Ouverture des Plis**Lire plutot**

. L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@yahoo.fr , le **Mercredi 29 juin 2022 à 13 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

DOUALA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

COMMUNE DE MESSONDO

ADDITIF N°01 RELATIF N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL , VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 1^{er} juillet 2022 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 08 juillet 2022 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

2	Renseignements Complémentaires
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) au numéro : 697 64 79 67 Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) au numéro : 697 64 79 67 Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert CONAC : 1517.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres**Lire plutot**

2) A l'article 6 de la page 35 du CCAP, supprimer le point n°10

3) Au lieu de :

ARTICLE 46 : CAS DE FORCE MAJEURE

46.1 – En cas de force majeure, le Cocontractant notifiera rapidement par écrit au Maître d'Ouvrage l'existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires à l'Autorité Contractante, le Cocontractant continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes dans le cadre de la Lettre-commande, et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d'exécuter les obligations entravées par la force majeure.

Dans le cas où l'entrepreneur invoquerait le cas de force majeure, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

? Pluies de deux cents (200) millimètres ou plus en 24 heures ;

? Vent de quarante (40) mètres ou plus par seconde ;

? Crue : la crue de fréquence décennale

46.2 – En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit à l'Autorité Contractante de son intention d'évoquer cette force majeure et ce, avant la fin du huitième jour qui a succédé à l'événement. En tout état de cause, il appartient à l'Autorité Contractante d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

L'Entrepreneur ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maire de la Commune de MESSONDO de son intention d'invoquer cette force majeure et ce avant la fin du huitième (8^{ième}) jour qui a succédé à l'événement.

En tout état de cause, il appartient au Maire de la commune de MESSONDO d'apprécier le cas de force majeure qui doit être mentionné dans le journal de chantier.

Lire plutôt :**ARTICLE 46 : CAS DE FORCE MAJEURE**

46.1 – En cas de force majeure, le Cocontractant notifiera rapidement par écrit au Maître d'Ouvrage l'existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires à l'Autorité Contractante, le Cocontractant continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes dans le cadre de la Lettre-commande, et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d'exécuter les obligations entravées par la force majeure.

Dans le cas où l'entrepreneur invoquerait le cas de force majeure, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

? Pluies de deux cents (200) millimètres ou plus en 24 heures ;

? Vent de quarante (40) mètres ou plus par seconde ;

? Crue : la crue de fréquence décennale

46.2 – En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit à l'Autorité Contractante de son intention d'évoquer cette force majeure et ce, avant la fin du huitième jour qui a succédé à l'événement. En tout état de cause, il appartient au Chef service du marché ou au Maître d'Œuvre d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

L'Entrepreneur ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maire de la Commune de MESSONDO de son intention d'invoquer cette force majeure et ce avant la fin du huitième (8^{ième}) jour qui a succédé à l'événement.

En tout état de cause, il appartient au Chef service du marché ou au Maître d'Œuvre d'apprécier le cas de force majeure qui doit être mentionné dans le journal de chantier.

MESSONDO le 24 Juin 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00014/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/KJ DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 29 AVRIL 2022 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DU MINADER, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 30 330001 360680**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

LES ETABLISSEMENTS STEPH CORPORATION, BP : 5175 –Yaoundé, téléphone 699 89 69 25 / 677 73 20 48, sont déclarés adjudicataires du Marché issu de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence **N°005/AONO/MINADER/CIPM/2022** du 29 Avril 2022, relatif à l'acquisition, distribution des produits phytosanitaires au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (**MINADER**).

Montant du Marché : Cent-huit millions neuf-cent-trente-un mille trois-cent-quatre-vingt-cinq (**108 931 385**) FCFA TTC.

Délai d'exécution : Deux (**02**) mois.

L'intéressée est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au MINADER, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00013/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/GM DU 06 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
002/DC/MINADER/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU
MINADER, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

Les Etablissements **STEPH CORPORATION, BP : 5175 - Yaoundé**, sont déclarés adjudicataires de la Lettre Commande issue de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°002/DC/MINADER/CIPM/2022** du 25 avril 2022, relative à l'acquisition de **l'urée** au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

Montant de la Lettre Commande : Treize millions six-cent-cinquante mille (**13 650 000**) FCFA TTC.

Délai de livraison : Deux (**02**) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au MINADER, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0851 /D/PAK/DG/DPMA/2022 DU24/05/2022PORTANT ATTRIBUTIONDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIVERSES LICENCES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Décide

Article 1°: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°006/AONO/PAKICIPM/2022 du 08 mars 2022 pour la fourniture de diverses licences informatiques au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
	FOURNITURE DE DIVERSES LICENCES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI	GROUPEMENT ST DIGITAL-N2T SOLUTION BP :20189 TEL: 678 986 989	183 527 650	218 856 723	3 mois

Article 2 la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0850/D/PAK/DG/DPMA/2022 DU 24/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide**

Article 1er: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/PAK/CIPM/2022 du 08 mars 2022

pour la fourniture et la pose des équipements de sécurisation de l'alimentation électrique des systèmes informatiques du Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	FOURNITURE ET LA POSE DES EQUIPEMENTS DES ECURISATION DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DES SYSTEMES INFORMATIQUES DU PORT AUTONOME DE KRIBI	GROUPEMENT DELTA ET BUILPABUSCO BP :12530 DOUALA TEL: 699 517 200	83 857 200	99 999 711	06 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**ADDITIF N°1N° 003/A/MINESEC-MINFOP/PADESCE-UCP/CG/SPM/22 DU 29 JUILLET 2022, PORTANT
REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES AU SERVICE DE GARDIENNAGE DES
LOCAUX DU PADESCE.DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°008/DC/PADESCE/UGP/CG/CIPM/SPM/06-2022 DU 14/06/2022 POUR LES SERVICES DE GARDIENNAGE
DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI
(PADESCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Section II – Lettre de Demande de Cotations

N°	Au lieu de :	Lire :
	Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 29 juin 2022 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention:	Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 08 juillet 2022 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention:

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE D'AYOS

**COMMUNIQUE N° 18 / C/C-AYOS/2022 DU 24/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ESPACES DE COMMERCE ET DE BOUTIQUE SINISTRÉES AU MARCHÉ D'AYOS.
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 27 avril 2022 en procédant le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSION		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	Réhabilitation des espaces de commerce et de boutiques sinistrées au marché d'ayos	ETS TAYOU MICHAEL Tel : 677 72 62 00 BP : 2180 Yaoundé

Lettre Commande.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès possible.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 24 Juin 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **TANGARA SERVICES Sarl, B.P :628 Douala**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de la Demande de Cotation n° **01/DC/MINESUP/CIPM/2022 du 05 avril 2022**, pour l'entretien ordinaire des locaux du bâtiment abritant le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Les montants y afférents sont de **Six millions quinze mille huit cent neuf (6 015 809) FCFA** hors taxes et de **Sept millions cent soixante-treize mille huit cent cinquante-deux (7 173 852) FCFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **huit (08) mois**.

A cet effet, le Directeur Général de la société **TANGARA SERVICES Sarl** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le **MINISTRE**

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **SENSE Sarl, B.P :10198 Yaoundé**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de la Demande de Cotation n° **03/DC/MINESUP/CIPM/2022 du 06 avril 2022**, pour les services d'entretien et de maintenance des appareils de climatisation affectés aux structures du Ministère de l'Enseignement Supérieur (lot 2). Les montants y afférents sont de **Quatre millions deux cent mille (4 200 000) FCFA** hors taxes et de **Cinq millions huit mille cinq cent (5 008 500) FCFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **sept (07) mois**.

A cet effet, le Directeur Général de la société **SENSE Sarl** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le *MINISTRE*

FAME NDONGO Jacques

PALAIS DES CONGRES

COMMUNIQUE N°002/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'ouvrage, Communique, la **Sari INFOGENIE TECHNOLOGIE** est attributaire de la Demande de cotation N°002/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 relative à fourniture d'une connexion internet au Palais des Congrès

Les prestations objet de ladite consultation seront exécutées dans un délai de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Ladite Société est invitée à se présenter à la Direction Générale du Palais des Congrès, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre commande. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOLMESSENG,
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2022**, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, en vue de la construction d'**un (01) forage** équipé de pompe à motricité humaine au CMA (CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT) DE NKOLMESSENG; dans la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé V**.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Mobilisation
- Forage
- Equipement et développement
- Superstructure (3m x 3m x 1,5m) et pompe
- Sécurité ouvrage
- Formation

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINEE** Exercice 2021, et financé à hauteur de **Huit millions cinq cent mille (8 500 000)** de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINEE** Exercice 2021, et financé à hauteur de **Huit millions cinq cent mille (8 500 000)** de francs CFA.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables aux services des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (25.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la recette de la Commune de Yaoundé V.

7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier) qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022

DU 28/06/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A AU CMA (CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT) DE NKOLMESSENG; DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

7.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 24/07/2022 à **13 heures précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA**, valable pendant **treinte (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à **14 heures précises** à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;
- Dossier financier incomplet ;
- Absence d'un Atelier de forage dans le matériel ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels** ;
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site avec photos cosignée par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V et le soumissionnaire.

2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (**oui/non**) ;
- 2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos (**oui/non**) ;
- 3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 6- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;
- 7- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'Ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 28/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉGAGEMENT ET D'ENLÈVEMENT DES ORDURES À LA DÉCHARGE MUNICIPALE DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de dégagement et d'enlèvement des ordures à la décharge municipale de la ville d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'amenée et Repli du matériel ;
- Le dégagement mécanique ;

La réalisation de purges.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Dégagement et enlèvement des ordures à la décharge municipale	6 000 000	02

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 29/07/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 28/06/2022 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de dégagement et d'enlèvement des ordures à la décharge municipale de la ville d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos - Exercices 2022 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Cent mille (100 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 29/07/2022 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
Une note d'organisation et méthodologie ;
Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins deux millions (2 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
Une soumission timbrée et signée ;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 10 critères sur l'ensemble des 14 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 14 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **5 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS URBAIN ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PURE (MINHDU)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°00046/E/2/SMI/CI/MINHDU/CC/PDVIR/RPM/06-2022 DU 27/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION ENVIRONNEMENTALE (RGE) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (CCP/PDVIR).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat de Consultant au poste de « RESPONSABLE EN GESTION ENVIRONNEMENTALE (RGE) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (CCP/PDVIR). ».

2. Objet

Le PDVIR a pour objectif, l'amélioration de la gestion urbaine et l'accès à l'infrastructure dans des zones urbaines sélectionnées, en particulier pour les quartiers sous-équipés, et, accroître la résilience aux aléas naturels et autres crises éligibles.

3. Consistance des prestations

Les services du Consultant « Responsable en Gestion Environnementale » consistent à :

- Garantir la prise en compte effective de l'évaluation environnementale dans la mise en œuvre des sous-projets ou activités financés par le Projet ;
- Assurer la coordination du suivi des indicateurs de performances environnementales des sous-projets en fonction de l'évolution de la problématique au niveau des zones du Projet ;
- Développer une vision prévisionnelle des questions environnementales dans les sous-projets à réaliser dans le cadre du Projet ;
- Veiller au respect et à l'intégration effective des instruments de sauvegardes environnementales élaborés dans le cadre du Projet.
- Apporter son appui lors de l'élaboration des EIES ;
- Superviser l'exécution du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) dans les chantiers, en collaboration avec le RGS, la maîtrise d'œuvre technique des chantiers et les Ingénieurs sociaux ;
- Suivre la gestion participative des ressources naturelles avec les ONG ;
- Appuyer la capitalisation des études de préparation relevant de l'environnement au niveau des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) (Etudes cadres, EIES/PAR, Etudes APS, études APD, Contrats de villes, etc.)
- Appuyer l'organisation des ateliers de formation, de sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs à la mise en œuvre du CGES, du CPR, des PAR et des PGES, en collaboration avec le RGS ;
- Superviser les activités de lutte contre les changements climatiques et de protection des zones humides dans les chantiers de travaux ;
- Superviser la gestion des plaintes en collaboration avec le RGS, les Ingénieurs sociaux et les autres partenaires dans le cadre du comité ad hoc de gestion des plaintes ;
- Promouvoir la professionnalisation en ce qui concerne les emplois verts des jeunes à travers le Projet.

4. Participation et origine

Un Consultant sera sélectionné sur base de l'expérience et des qualifications, telle que décrit dans les Directives de Consultants (chapitre 5).

5. Financement

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais, doivent parvenir / être déposés en personne, par courrier, ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard **le 20/07/2022, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – Recrutement d'un (e) Responsable en Gestion Environnementale (RGE) au sein de la Cellule de Coordination du PDVIR ».

7. Composition du dossier

- Etre détenteur (trice) d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 4/5 ans) en sciences environnementales, management HSE ou toute autre discipline équivalente jugée pertinente ;
- Justifier d'au moins 5 années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des questions environnementales pour des projets d'infrastructures, notamment en milieu urbain et financés par les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale ;
- Justifier de la conduite d'au moins deux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) des projets d'infrastructures pertinents sous financement des bailleurs de fonds ;
- Justifier du suivi de la mise en œuvre d'au moins deux Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des projets d'infrastructures pertinents sous financement des bailleurs de fonds
- Avoir de bonnes connaissances et expériences dans le domaine d'adaptation aux changements climatiques et assainissement serait un atout ;
- Etre apte à travailler sur le terrain ;
- Avoir une bonne connaissance des Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales et sociales, notamment l'OP/PB 4.01 (Evaluation Environnementale) et l'OP 4.12 (Réinstallation involontaire) ;
- Etre familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes environnementales ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes d'information géographique et d'autres logiciels de données géo spatiales serait un atout ;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;
- Avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des risques environnementaux et la gestion des catastrophes serait un atout ;
- Justifier avoir achever le cours en ligne sur le Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication.

8. Critères d'évaluation

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 09 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessus :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4ème étage Sise Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé (Poste Centrale) Cameroun,

E-mail : minduh_pdue@yahoo.fr , avec copie à jcnoukoua@yahoo.fr; nkomasamou@yahoo.fr

10. Evaluation et publication des resultats

Un Consultant sera sélectionné sur base de l'expérience et des qualifications, telle que décrit dans les Directives de Consultants (chapitre 5).

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS URBAIN ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PURE (MINHDU)

**ADDITIF RECTIFICATIF NO 001 A LA DECISION N°00135/E/2/D/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/06-2022
DU 16 JUIN 2022 RELATIVE A LA PUBLICATION DES RESULTATS DU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN D' ACTIONS DE REINSTALLATION (PAR)
DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LES VILLES DE MAROUA
ET KOUSSERI POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET
RESILIENTESCOMMUNIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN INFORME: AU LIEU DE :

Article 1^{er}– Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Proposition simplifiée sus mentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
Groupement CARFAD SARL/DIDON CONSEIL SARL, Tél. +(237) 222 310 892 / +(237) 699 950 105, Email : carfadcameroun@yahoo.fr/ benjamentchoffo@yahoo.com	16 115 800CFA HTVA, 19 218 092 FCFA TTC	Soixante (70) jours

LIRE :

Article 1^{er}– Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Proposition simplifiée sus mentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
ERE DEVELOPPEMENT SARL, BP : 11487 Yaoundé, Tél. +(237) 242 536 011 / +(237) 222 232 594 / +(237) 699 936 535, Email : secretariateredev@yahoo.fr	16 115 800CFA HTVA, 19 218 092FCFA TTC	Soixante (70) jours

LE RESTE SANS CHANGEMENT

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA ENREGISTRE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA./-

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PALAIS DES CONGRES

COMMUNIQUE N°002/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PC/DG/ CIPM/BBMP /2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'ouvrage, Communique, la **Sari INFOGENIE TECHNOLOGIE** est attributaire de la Demande de cotation N°002/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 relative à fourniture d'une connexion internet au Palais des Congrès

Les prestations objet de ladite consultation seront exécutées dans un délai de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Ladite Société est invitée à se présenter à la Direction Générale du Palais des Congrès, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre commande. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 4 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE MINTA

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-MINTA/CIPM/2022 DU 29/06/22 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN BOIS COMMUNAL ET DE REBOISEMENT DANS LA VILLE DE MINTA, DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP, MINEP, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Minta, Autorité Contractante, lance pour le compte Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les **travaux de création d'un bois communal et de reboisement dans le ville de Minta, dans la commune de Minta**, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:
TRAVAUX PREPARATOIRES;
TRAVAUX DE REBOISEMENT;
VRD ET TRAVAUX DE BETON;
AUTRES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET DIVERS;

3. Cout Prévisionnel

Dix millions (10 000 000) de F CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux d'aménagement paysager, de bâtiment et de travaux publics, justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif de **Dix millions (10 000 000) de F CFA**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Minta** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à **la Mairie de Minta** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille francs CFA (20 000) FCFA**, payable auprès de la **Recette de Municipale de Minta**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires**, dont **l'original** et **(06) copies** marqués comme tels, devront être déposés au Secrétariat du Maire de la commune de Minta, Contre récépissé, au plus tard le **22/07/22 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

Financement: BIP, MINEP, EXERCICE 2022

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et certaines compagnies d'assurances agréées, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

Lot	Arrondissement	Localité	Montant caution de soumission (Francs CFA)	Financement	Maître d'Ouvrage
1	MINTA	Minta	200 000	BIP MINEP	Maire de la commune de MINTA

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **22/07/22 à 14 heures** par la Commission Interne de dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de MINTA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

● **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence (à l'exception de la caution de soumission) ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture o

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;

Offre financière incomplète ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans le DAO.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **31 critères** essentiels ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

La présentation de l'offre sur **3 critères** ;

Les références de l'entreprise et capacité d'autofinancement sur **03 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Minta, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, est jugée la **moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Minta, tel : 677 22 21 12/ 655 4

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS URBAIN ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PURE (MINHDU)

COMMUNIQUE N 00088/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/06-2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(ASMI) N°041/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/2021 DU 27 AOUT 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE DEUX APPLICATIFS DE L'ADRESSAGE DE YAOUNDE (GESTION DES TAXES ET GESTION DES TRAVAUX SUR LES VOIES ET RESEAUX DIVERS).NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Les résultats de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°041/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/2021 DU 27 AOUT 2021 relatif au recrutement d'un Consultant chargé de l'étude de faisabilité de deux applicatifs de l'adressage de Yaoundé (gestion des taxes et gestion des travaux sur les voies et réseaux divers)se présentent ainsi qu'il suit :

NOM DE LA FIRME	ADRESSE	PAYS	OBSERVATIONS
GROUPEMENT MADIA SARL/GOLD TELECOM	BP : 8857 Yaoundé, Tél : (+237) 676 50 95 26 Email : service.administratif@groupe-madia.com	Cameroun	Classé
AFREETECH CAMEROUN SARL	BP : 35107, Yaoundé, Tél : +237 673 808 142, Email:infos@ afreetech.com	Cameroun	Classé
ST2 INTERNATIONAL	Tél : +2167 1195300, Email : st2i@st2i.com.tn	Tunisie	Classé
BEKAM CONSEIL	BP : 17 400 Yaoundé Tél : +237 33 42 40 19/ 677 764 104 / 677 763 644 Email : bitomothomas@yahoo.fr / beka mconseil@ yahoo.fr	Cameroun	Non classé
GROUPEMENT GAP CONSULT SARL/S3E	BP : 6805 Douala, Tél : +237 33 43 38 79, Email : gap@gapconsultcm.com BP : 10222 Douala, Tél : +237 699 814 105 / 672 660 833, Email : societe3E@yahoo.fr	Cameroun	Non classé
SOGEFI	BP : 14410 Yaoundé, Tél : +237 694 698 607 Email : info@ sogefi.cm	Cameroun	Non classé
GEOSPACE AFRICA Ltd	BP : 4474 DOUALA, Tél : +237 670 280 101/ 655 973 767 Email : geospaceafrica2012@gmail.com	Cameroun	Non classé
CISM	BP : 4462 DOUALA, Tél : +237 650 766 969 / 699 995 958, Email : cismzoom@yahoo.fr	Cameroun	Non classé

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « Qualification du Consultant (QC) », telle que décrite dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de Proposition Simplifiée (DP) sera adressée au consultant classé premier, l'invitant à soumettre une Proposition Technique Simplifiée (PTS) et Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MAROUA 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03BIS/AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 DU 24/06/2022
ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ARTERES DE LA ROUTE
GOUNOUGAYA-DOUALARE ; TRONÇON 1 : AXE MOSQUÉE OIISMAN ABBATRONÇON 2 : AXE ALHADJI
GARGATRONÇON 3 : AXE GOGGÓ FANTATRONÇON 4 : AXE ALHADJI DIYAMTRONÇON 5 : AXE MAI
AIIMADOU WAMBCRÉDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DÉPARTEMENT DU
DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINTPEXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE N° 5S 36 126 01 641303 523511**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 36 126 01641303 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP). Exercice 2022. le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua ; Maître d'ouvrage ; lance un appel Offres National Ouvert pour les Travaux de réhabilitation de la route GOUNOUGAYA DOUALARE.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :
INSTALLATION DE CHANTIER ;
NATTOYAGE ET TERRASSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-sept millions de franc CFA (27 000 000 FCFA)**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offre, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-trait

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°56 36 126 01 641303 523511

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire BP ; 181 Maroua, Téléphone : 6S4654689, email ; mairiemaroua2@gmail.com . dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA (Cinquante mille Francs CFA), payable à la recette Municipale de ladite Commune.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAROUA 2, au plus tard le **15/07/2022 à 10H** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03bis AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 DU 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES ARTERES DE LA
ROUTE GOUNOUGAYA-DOUALARE ;
Tronçon 1 : Axe Mosquée Ousman ABBA
Tronçon 2 ; Axe Alhadji Garga
Tronçon 3 : Axe Goggo Fanta
Tronçon 4 : Axe Alhadji diyam
Tronçon 5 : Axe Mal Ahmadou Wambéré
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DEPARTEMENT DU
DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinquante mille franc CFA (50 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **15/07/2022 à 11 heures**, par la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Maroua IIème, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAG et à la qualification des candidats.

14.1. Critères éliminatoires, Il s'agit de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée (la CIPM et l'autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Offres incomplètes et Non-conformité aux spécifications techniques majeures fixées par le DAO,
- Soumissionnaire à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales, dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique)
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- L'absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés publics.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur ;

Présentation sur 03 critères ;

Reference 07 critères

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 20 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 7 critères ;

Matériaux 02 critères

Proposition technique sur 11 critères

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres évaluées.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Services Techniques de la Mairie de MAROUA Il sis au siège de ladite Commune à Maroua. BP : 181 MARQUA Téléphone : 694879408. Mail : rnairiemaroua2@gmail.com.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou

MAROUA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

COMMUNE DE MESSONDO**PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Faisant suite à la lettre du Chef de Centre Régional ARMP, relevant certaines irrégularités à l'étape de l'examen des projets de Dossiers d'Appels d'Offres, les dates d'ouvertures des offres relatives aux DAO N° 002 et 004 sont reportées comme suit :

N° DAO	DATE INITIALE D'OUVERTURE DES OFFRES	NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES
DAO N°002	01 JUILLET 2022	8 JUILLET 2022
DAO N°004	01 JUILLET 2022	8 JUILLET 2022

MESSONDO le 27 Juin 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022
DU 27/06/2022 ACQUISITION DE DEUX CAMIONS BENNES DE 10 ROUES, TROIS ESSIEUX (18 M3) DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA TER EN PROCEDURE
D'URGENCE FINANCEMENT : BIP /DGD/MINDDEVEL ; EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1er, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1er, un Appel d'Offres pour Commune d'Arrondissement de NkongSamba 1er : Acquisition de deux Camions Benne 10 roues, trois essieux (18 m3)

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent : fourniture de deux camions.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2022.

Désignation	Commune	Budget Prévisionnel TTC	Délai
ACQUISITION DE DEUX CAMIONS BENNES DE 10 ROUES, TROIS ESSIEUX (18 M3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	NKONGSAMBA 1er	100 000 000 (Cent millions) Francs	TROIS (03) mois

5. Consultation du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1ER, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1er, service technique, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1er d'une somme non-remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tek, devront parvenir à la Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1 ER au Service Technique, au plus tard le **26/07/2022, à 12 heures** (Heure limite) et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRO URE D'URGENCE
N°004/AONO/CAN-1/CIPM/2022 DU 27/06/2022
RELATIF COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : ACQUISITION DE DEUX CAMIONS
BENNES 10 ROUES, TROIS ESSIEUX (18 M3)
,, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la fourniture de ces équipements est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **FCFA 2 000 000 (DEUX MILLIONS FRANCS CFA)**, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable ,pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être .impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la préfecture, le **26/07/2022 à 13 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

11. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

L'absence de la caution de soumission ;

- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres;

La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;

- L'absence de déclaration de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années,

- Présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48h qui suivent l'ouverture ;

- Note technique inférieure à 70%

Critères essentiels

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation

- La présentation générale de l'offre

- Les références de l'entreprise;

- La qualification du personnel technique pour le recyclage;

- La disponibilité des pièces de rechange ;

- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;

- La capacité financière ;

Qualification technique

A défaut d'Offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

Evaluation financière A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

12. Attribution

Attribution Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de NKONGSAMBA 1er auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de NKONGSAMBA 1er

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 676 292 473 - 698 803 087.

NKONGSAMBA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 28/06/2022, « EN PROCÉDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE MBALMAYO, DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 6414 06 523314

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Dizangué, Maître d'ouvrage Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de la Construction d'un bloc maternel à l'école Maternelle de Mbalmayo dans la Commune de Dizangué, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le détail estimatif et quantitatif joint au présent dossier de consultation. Ils concernent essentiellement :

- Lot 100 Travaux Préparatoires
- Lot 200 Terrassement
- Lot 300 Fondation
- Lot 400 Maçonnerie
- Lot 500 Charpente-Couverture
- Lot 600 Menuiserie Métallique
- Lot 700 Menuiserie bois
- Lot 800 Plomberie Sanitaire
- Lot 900 Electricité
- Lot 1000 Peinture et revêtement
- Lot 1100 VRD

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de; **Vingt Cinq Millions (25 000 000) Francs CFA pour la Construction d'un bloc maternel à l'école Maternelle de Mbalmayo.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot. :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINDDEVEL**, sur la ligne d'imputation budgétaire n ° **56 27 6414 06 523314** Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Dizangué : Tél : 696 72 21 20/ 656236419 après publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Dizangué, Tél : 696 72 21 20/656 23 64 19 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente Mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 696 72 21 20/656 23 64 19, au plus tard le **28/07/2022 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert »
En procédure d'urgence**

N°011/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M2022 du 28/06/2022

Pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école Maternelle de Mbalmayo, dans la commune de Dizangué, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral des bâtiments :

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Financement : BIP MINDDEVEL 2022

**N.B. L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le
Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est **de trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, **Cinq Cent Mille (500 000)Francs CFA**) pour la Construction d'un bloc maternel à l'école Maternelle publique de Mbalmayo. Soit Toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Elles doivent porter le numéro et l'objet de l'appel d'offre qui sont adressés au maitre d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/07/2022 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué dans sa de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée dans l'offre
- Le non-respect de 75% de oui des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel d'encadrement qualifié ;
- Matériel disponible ;

Seules les offres retenues après vérification des pièces administratives complètes seront évaluées sur la base des principaux critères d'évaluation ci-dessus.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 696722120/ 656 23 64 19, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/22/AONO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES POMPES POUR SECURITE INCENDIE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des pompes pour sécurité incendie à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des pompes pour sécurité incendie à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **125 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement de cette prestation est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax :14 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 12/07/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/22/AONO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES POMPES POUR SECURITE INCENDIE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 500 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **12/07/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrite :

N°	CODE ARTICLE SODECOTON	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
		POMPE MULTICELLULAIRE VERTICALE
		Hauteur manométrique 100m ; Débit max : 30m ³ /H
1	533193	Type de moteur : MS6, P=11Kw ; N=2900 TR/MIN ; triphasé 380V-50HZ ; Pression max : 12 bars ; Tête de pompe, roue, arbre, chambre, Chemise extérieure en acier inoxydable ; liquide pompé : eau. Raccordement aspiration et refoulement par bride ; Bague d'étanchéité : Graphite de carbone remplie PTFE ; Garniture mécanique ; Bague de palier en Bronze ; Bague de palier supérieure en Carbure de tungstène.
		(PRESENTATION D'UNE FICHE TECHNIQUE POUR HOMOLOGATION COMPATIBLE AVEC LES NORMES DE LA CE)

POMPE IMMERGEE avec les caractéristiques suivantes : Hauteur manométrique 92m ; Débit : 30m³/H Moteur : P=11Kw; N=2900 TR/MIN ; 380V-50HZ (**PRESENTATION D'UNE FICHE TECHNIQUE POUR HOMOLOGATION COMPATIBLE AVEC LES NORMES DE LA CE**) Pompe immergée triphasé 11KW, 50HZ, 400V, Q (m³/H) >= 30 ; H(m)>=100 ; n (min1) : 2900 assorti d'un câble souple de 4X4mm² ayant une longueur de 100m

Chaque pompe sera livrée avec :

- Un coffret électrique comprenant les équipements de commande et protection ;

2

533156

- 02 pressostats pour eau à deux seuils réglable 10bar, type de raccordement G1/4 femelle ;

- Plage de réglage supérieur de 0,7 à 10bar, plage réglage inférieur 0,13 à 9 bar ;

- 02 manomètres à bain d'huile pour eau de 0 à 16 bars G1/4 ;

- 02 robinets d'arrêt pour manomètre en laiton connexion male/femelle G1/4 ;

- 01 Soupape de sécurité en laiton matricé, siège en PTFE, PN :16 bar , taraudage F/F pas gaz 1"1/2 échappement canalisé en Equerre ;

- 02 compensateurs de dilatation en caoutchouc rond pour eau DN40.

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listée ci-dessus et dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (Matériels de plomberie réseau incendie) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **62 500 000 FCFA** comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **125 000 000 FCFA** ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/ AONO/M-C-NGONG/CDPM-BE/2022 ET 2023 DU 23/06/2022 ET 2023 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BILIEL (INTER R0408) - CHEFFREIE BILIEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NAP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de NGONG, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante lance en procédure urgence un Appel d'Offres pour le contrôle et la surveillance des prestations D ENTRETIEN de la route communale: CARREFOUR BILIEL (INTER R0408) -CHEFFERIE BILIEL (10,000 KM) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.

2. Consistance des prestations

Ces prestations comprennent les opérations suivantes :

- Mission 1 (EXE)
- Mission 2 (DET)
- Mission 3 (AOR)

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de Sept millions cinq cent rilla {7 5CK} 000) francs FCFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études techniques des prestations publics installées au Cameroun

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICE 2022 ET 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au niveau de la commune de NGONG

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appels d'offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Secrétariat de la commune de NGONG sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de cinquante mille francs (50 000) FCFA payable au guichet de la recette municipale de NGONG

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au secrétariat de la Commune de NGONG, au plus tard le 25/07/2022 à 10 Heures au plus tard. Elle devra porter la mention :

**D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : CARREFOUR BILIEL (INTER R0408) - CHEFFREIE BILIEL
(10,000 KM)
DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE
D'URGENCE**

BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICE 2022 ET 2023

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations est fixé à six (06) mois pour la tranche ferme (2022) et à six (06) mois pour la tranche conditionnelle (2023)

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est fixé à cent cinquante mille (150 000) FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25/07/2022 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de NGONG, sise dans les locaux de la Mairie de NGONG.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimaies à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

1- Absence ou non-conformité au delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif;

2- Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans le dossier administratif;

3- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administrative;

4-Note technique inférieure à 80/100 ;

5-Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant:

-Qualification et expérience du personnel..... 30 points;

-Moyens logistiques et matériels..... 20 points

-Capacité financière 10 points

-Références justifiées des prestations similaires..... 20 points

-compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail..... 10 points

-Suggestions du consultant..... 05 points

-Présentation générale de l'offre..... 05 points

Le score technique (ST) minimum requis est 80 points/100

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le RPAO et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'avis d'appel d'offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération

15. Attribution

Le maître d'ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DDTP/Bénoué, situé au **Quartier Plateau, Tél : 699 88 18 12**, et à la Mairie de NGONG.

NGONG le 23 Juin 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°074/22/AONO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 PORTANT SUR LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES (DUER) A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de la cartographie des risques professionnels et de la mise en place d'un Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet appel d'offres sont détaillées dans la pièce N° 5 du présent Dossier (Termes De Références)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des opérations envisagées a été évalué à l'issue des études préalables à

61 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires, dont un (**01**) original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 12/07/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°074/22/AONO/SDCC/CIPM

DU 22/06/2022 PORTANT SUR LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT UNIQUE (DUER) A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La prestation objet du présent appel d'offres devra être exécutée globalement dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 220 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **12/07/2022 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans la salle de Réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 points sur 100.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
3. De l'absence de la caution de soumission ;
4. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
5. Présence d'une information financière (proposition de prix) dans le dossier administratif et /ou technique ;
6. Capacité financière inférieure à 30 millions FCFA ;
7. Non-respect du modèle de soumission ;
8. Note technique inférieure à 75 points sur 100.

14.2 Critères essentiels

- Présentation du dossier 05 points

- Compréhension du travail 20 points - Références antérieures du Cabinet/BE/Consortium 10 points - Qualifications et expériences de l'équipe 60 points - Moyens techniques du Cabinet/BE/Consortium 05 points L'évaluation de ces critères se fera par le mode de notation par points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation une note supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront retenus.

14.3. Evaluation des offres financières

L'offre financière toutes taxes comprises sera évaluée de la manière suivante :

$N_f = P_o/P_n \times 100$ où P_o est l'offre la moins-disante, P_n l'offre du soumissionnaire et N_f la note attribuée audit soumissionnaire.

15. Attribution

Le prestataire sera choisi selon la méthode qualité - coût.

A l'issue de l'évaluation des offres la lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CELLULES MOYENNES TENSION POUR LES USINES D'EGREPAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots de Cellules moyennes tension pour les usines d'Egrenage de la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de trois (03) lots de Cellules moyennes tension pour les usines d'Egrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **51 000 000 FCFA** pour le lot 1, **9 000 000 FCFA** pour le lot 2 et à **30 000 000 FCFA** pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un poste de livraison complète de 24 KV ;

Lot N° 2 : fourniture d'un transformateur triphasé MT BT ;

Lot N° 3 : fourniture d'une cellule moyenne tension.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la

SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **90 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 26/07/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°075/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CELLULES MOYENNES TENSION POUR LES USINES D'EGREPAGE DE LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **180 jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 020 000 FCFA** pour le lot 1, à **180 000 FCFA** pour le lot 2 et à **600 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 26/07/2022 à 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1 : poste de livraison complète de 24 KV

v 01 CELLULE DE POTENTIEL DE TYPE CM DE LA GAMME SM6-24, COMPRENANT LES ELEMENTS SUIVANTS :
- Sectionneur et sectionneur de mise à la terre 630A
- Jeu de barres tripolaire
- Commande CS
- Sectionneur des circuits BT
- Fusibles BT
- 3 fusibles 6,3 A
- Élément chauffant 150 W
- 3 transformateurs de potentiel (phase/masse) KV/V : 15/100-100 :3 ; 50 VA, classe 0,5 ;
50 HZ, (VDF21n/S2)

- Signalisation mécanique de fusion des fusibles

v 01 CELLULE DISJONCTEUR DOUBLE SECTIONNEMENT DEPART A DROITE DE TYPE DM2 DE LA GAMME SM6-24, COMPRENANT LES ELEMENTS SUIVANTS :

- Disjoncteur SF1 déconnectable, $U_r=36KV$, $U_p=170KV$ $I_r=630A$, $I_c=50A$, $I_{cc}=20KA$;

- Sectionneur et sectionneur de mise à la terre ;

- Jeu de barres tripolaire ;

- Commande disjoncteur RI ;

- Commande sectionneur CS ;

- Contacts auxiliaires sur disjoncteur ;

- inter verrouillage mécanique entre le disjoncteur et le sectionneur ;

- 3 transformateurs de courant double secondaires mesure et protection, rapport : 200/5-5, 15VA, class 0.5 ;

- Élément chauffant 150 W ;

- Protection par unité électronique programmable Sepam ;

- Contacts auxiliaires sur sectionneurs ;

v 03 CELLULES DE PROTECTION TRANSFORMATEUR DE TYPE QM DE LA GAMME SM6-24, COMPRENANT LES ELEMENTS SUIVANTS :

- Interrupteur et sectionneur de terre 630A ;

- Jeu de barres tripolaire ;

- Indicateurs de présence de tension ;

- Signalisation fusion fusibles ;

- Commande CIT ;

v Des accessoires comprenant :

- 02 jeux de tôle d'extrémité ;

- 03 clés de manœuvres ;

- 04 Jeux Pancartes de signalisation ;

Lot 2 : Transformateur triphasé MT BT

v TRANSFORMATEUR TRIPHASE ABAISSEUR IMMERGE, POSE EN CABINE 400 KVA MT/BT, 24KV /400V+N, 50HZ

- | |
|---|
| - Raccordements HTA sur traversées embrochables HN 52 S 61 et traversées passe-barres BT |
| - Conformes aux normes CEI; – aux normes françaises NF C 52 100 (1990); – au document d’harmonisation CENELEC HD 398-1 à HD 398-5 ; |
| - Equipé : dispositifs de contrôle et de protection : relais DGPT2 ; |
| - 4 galets de roulement ; |
| - Refroidissement naturel de type ONAN |

Lot 3 : cellule moyenne tension

- | |
|--|
| v 01 CELLULE INTERRUPTEUR DE TYPE IM DE LA GAMME SM6-36, COMPRENANT LES ELEMENTS SUIVANTS : |
| - Interrupteur et sectionneur de terre 630A |
| - Jeu de barres tripolaire |
| - Commande CIT |
| - Indicateurs de présence de tension |
| - Élément chauffant 150 W |
| v 01 CELLULE DE PROTECTION TRANSFORMATEUR DE TYPE QM DE LA GAMME SM6-36, COMPRENANT LES ELEMENTS SUIVANTS : |
| - Interrupteur et sectionneur de terre 630A |
| - Jeu de barres tripolaire |
| - Commande CIT |
| - Indicateurs de présence de tension |
| - Élément chauffant 150 W |
| v Des accessoires comprenant : |
| - 30 paires de gant MT classe 4 ; |
| - 02 jeux de tôle d’extrémité et boulonnerie |
| - 30 Fusibles 24KV, 50A longueur : 520mm ; |
| - 30 Fusibles 24KV, 100A longueur : 520mm |
| - 30 Fusibles FUSARC CF 36KV, 25A |

- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;**
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériels électriques ou pièces mécaniques) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **25 500 000 FCFA** pour le lot 1, **4 500 000 FCFA** pour le lot 2 et **15 000 000 FCFA** pour le lot 3, comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **51 000 000 FCFA** pour le lot 1, **9 000 000 FCFA** pour le lot 2 et **30 000 000 FCFA** pour le lot 3 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PALAIS DES CONGRES

COMMUNIQUE N°01/PC/DG /DAF/SF/BBMP DU 11 AVR 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PALAIS DES CONGRES ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'ouvrage, Communique, la **Société Garantie Mutuelle des Cadres (GMC)** est attributaire du Dossier D'appel d'Offres N°01/AONO/PC/DG/CIPM/2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe en vue de la couverture du personnel du palais des congrès et des membres de leur famille.

Les prestations objet de ladite consultation seront exécutées dans un délai de douze (12) mois.

Ladite Société est invitée à se présenter à la Direction Générale du Palais des Congrès, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Marché. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/ 2022 DU 28/06/2022, « EN PROCÉDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBONGO DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 40 61414 06 2661 75

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Dizangué, Maître d'ouvrage Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Mbongo dans la Commune de Dizangué, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

- Lot 100 Travaux préparatoires
- Lot 200 Terrassements
- Lot 300 Fondation
- Lot 400 Maçonnerie-élévation
- Lot 500 Charpente couverture-plafonnage
- Lot 600 Menuiseries métalliques
- Lot 700 Menuiserie Bois
- Lot 800 Plomberie Sanitaire
- Lot 900 Électricité
- Lot 1000 Peinture et revêtement
- Lot 1100 VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante Millions (50 000 000) de FCFA**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot .

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINSANTE**, sur la ligne d'imputation budgétaire n ° **56 40 61414 06 2661 75** Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué : Tél 696 72 21 20/ 694 96 41 36 après publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 696 72 21 20/ 694 96 41 36 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000 (Soixante Mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 696 72 21 20/656 23 64 19, au plus tard le **28/07/2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert »

En procédure d'urgence

N°012/AONO/CIPM /C-DIZ /CAB-M/2022 du 28/06/2022

Pour les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré de Mbongo dans la commune de Dizangué, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

N.B. L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est **de Quatre (04) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, **Un Million(1 000 000)Francs CFA**; soit Toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administrative l'offre technique l'offre financière doivent être placées des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent portées le numéro et l'objet de l'appel d'offre, sont adressés au maitre d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/07/2022 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit l'offre ;
- Le non-respect de 75% de oui des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du model de soumission ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel d'encadrement qualifié ;
- Matériel disponible ;

Seules les offres retenues après vérification des pièces administratives complètes seront évaluées sur la base des principaux critères d'évaluation ci-dessus.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 696722120/ 656 23 64 19, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

PALAIS DES CONGRES

DECISION NO...0026.../D/22 /PC/DG/ DAF/SF/BBMP DUPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE GARDIENNAGE AU PALAIS DES CONGRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU PALAIS DES CONGRES,

VU La Constitution ;

VU La loi n°2017/2010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU La Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun

VU La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU La loi N°2021 /026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

VU Le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et Douanier des Marchés Publics ;

VU Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP;

VU Le Décret n° 2013/038 du 15 février 2013 portant nomination du Directeur Général du Palais des Congrès ;

VU Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

VU Le Décret N°2018/625 du 24 Octobre 2018 portant réorganisation du Palais des Congrès ;

VU Le Décret N°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises publiques ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics Signé le 20 JUIN 2018 ;

VU Le procès-verbal et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès du 01 avril 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Est à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **Africa Omni Business Sarl (AFROMNI)** la Demande de cotation N°001/DC/PC/DG/CIPM/2022 relative à la sélection d'une société de gardiennage au Palais des Congrès pour un montant de dix-neuf millions quatre cent quatre mille cinq cent quatre (19 404 504) franc CFA toutes taxes comprises.

Article 2 : la prestation de référence sera exécutée dans un Délai de douze (12) mois à compter du 1^{er} janvier 2022

Article 3 : La Présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°077/DM/CD/SP/CAB/22 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°007/AON/C-DIBOMBARUCIPM- PCCM/2022 DU 19/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu ta constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2.004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du 08 Novembre 1990 ;

Vu le décret n°2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marchés publics (ARMP);

Vu le décret n°20i2/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000207 / A / MINDDEVEL du 05 Mars zozo constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ;

Vu la Circulaire n°007/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics

DECIDE:

ARTICLE 1 : L'appel d'offres nationale ouvert N°007/AON/C-DIBOMBARI/CIPM- PCCM/2022 du 19/05/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de 20 logements type t3 dans la commune de DIBOMBARI, département du MOUNGO, région du littoral est annulé

ARTICLE 2: Les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont priés de passer les retirer au service des marchés, des projets et programmes de la direction des projets et programmes et partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM.

DIBOMBARI le 28 Juin 2022

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 958/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 23 JUIN 2022, PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 DU 05/01/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DE LA ROUTE NATIONALE N°9, TRONÇON : MBALMAYO (INTER RN2) - SANGMÉLIMA (115KM), DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, BIP DU MINTP ET DU MINEPAT, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2022 du 05/01/2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route nationale N°9, Tronçon : Mbalmayo (Inter RN2) - Sangmélisma (115km), dans les Régions du Centre et du Sud, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRES RETENUS							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés en chiffres (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettres (en FCFA)	Délais d'exécution
1-CE	Travaux d'entretien confortatif	Mbalmayo (Inter N2) – Sangmélisma, Section du Pk0+00 au Pk39+500	39,50	ROU'D'AF B.P: 12 117 Yaoundé TEL: 699 41 33 33	7 752 941 978	Sept milliards sept cent cinquante deux millions neuf cent quarante un mille neuf cent soixante dix huit	24 mois
2-CE/Sud		Mbalmayo (Inter N2) – Sangmélisma, Section du Pk39+500 au Pk82+00	42,50	ARAB CONTRACTORS, B.P. : 12995 Yaoundé ; Tél. : 222 013 306	7 486 106 678	Sept milliards quatre cent quatre vingt six millions cent six mille six cent soixante dix huit	24 mois
3-Sud		Mbalmayo (Inter N2) – Sangmélisma, Section du Pk82+00 au Pk115+00	33	RAZEL CAMEROUN, B.P. : 11 306 Yaoundé ; Tél. : 233 43 42 01	5 013 473 969	Cinq milliards treize millions quatre cent soixante treize mille neuf cent soixante neuf	24 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	Groupement TADCAM SUPER CONFORT	- Faux diplôme du responsable d'hygiène et environnement à savoir le nommé : SANGOUE Joseph - Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur)
2	BOFAS BTP	Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur)
3	MAG SARL	Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur)
4	Groupement TROPICAL ENGINEERING ET TRADING COMPANY	Attestation de non faillite falsifiée
5	Groupement SAITEK GENIE&PTS CONSTRUCTION	Attestation de non faillite falsifiée
6	Groupement CMEC/ZECC	Attestation de non faillite falsifiée
7	PAC INTERNATIONAL CAMEROUN	Non-conformité des cautions de soumissions
8	Groupement ASPROTECH/ MEDCOM	- Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur) - Absence d'un Conducteur des Travaux remplissant les conditions demandées dans le RPAO
9	BUNS	Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur)
10	Groupement ETS SAH-DEL CAM&CORTRAP SARL	- Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur) - Absence du matériel - Absence de quatre (04) camions bennes
11	CROISIERE BTP	Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur)
12	CHINA HARBOUR ENGINEERING COMPANY	Non justification de la possession de la recycleuse (ou pulvimixeur)

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de marché.

Le présent Communiqué qui tient de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°011/A/AAONO/CIPM/CAD1ER/2022 RELATIF A L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/CAD1ER/2022 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DU PROLONGEMENT DE LA RUE DOBELL (1.416), SUR UNE PARTIE DE LA BRETELLE RELIANT LE BOULEVARD DE LA LIBERTE A CELUI DE LA BESSEKE (LINEAIRE ENVIRON 50 ML)ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE BUDGÉTAIRE :2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **Jeudi 23 juin 2022 à 12 heures**.
Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

Lire plutot

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **Mercredi 29 juin 2022 à 12 heures**.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours possible.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@yahoo.fr , le **Jeudi 23 Juin 2022 à 13 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 / lavoisier76@yahoo.fr , le **mercredi 29 Juin 2022 à 13 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être assisté ou valablement représenté par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de son offre, aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

DOUALA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°013/A/AAONO/CIPM/CAD1ER/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/CAD1ER/2022 DU 27/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES UTILITAIRES NEUFS DE TYPE PICK UP DC 4X4 A LA MAIRIE DE DOUALA 1ER ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER FINANCEMENT : BUDGET CAD1ER EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022 IMPUTATION : 222 100

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71. 32 40. 96, E-mail lavoisier76@vahoo.fr, au CVlus tard le jeudi 23 juin 2022 à 12 heures. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 3 000 000 FCFA (TROIS MILLIONS SEPT CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale. Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71. 32 40. 96, E-mail lavoisier76@vahoo.fr, au CVlus tard le Mercredi 29 juin 2022 à 12 heures. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 3 000 000 FCFA (TROIS MILLIONS SEPT CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale. Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation entrainera le rejet de l'offre sans aucun recours.</p>

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **jeudi 23 juin 2022 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels ravaux est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments;

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e", avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.

Lire plutôt

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **Mercredi 29 juin 2022 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels ravaux est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments;

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e", avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.

DOUALA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

COMMUNE DE MESSONDO

ADDITIF N°02 RELATIF N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CERTAINES CONSTRUCTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... <i>L'ouverture des plis se fera le 1^{er} juillet 2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</i>
	Lire plutot <i>L'ouverture des plis se fera le 08 juillet 2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</i>
2	Renseignements Complémentaires
	Au lieu de ... <i>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) au numéro : 697 64 79 67. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.</i>
	Lire plutot <i>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) au numéro : 697 64 79 67 Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert CONAC : 1517.</i>
3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres

Lire plutot

2) A l'article 6 de la page 35 du CCAP, supprimer le point n°10

3) Au lieu de :

ARTICLE 46 : CAS DE FORCE MAJEURE

46.1 – En cas de force majeure, le Cocontractant notifiera rapidement par écrit au Maître d'Ouvrage l'existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires à l'Autorité Contractante, le Cocontractant continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes dans le cadre de la Lettre-commande, et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d'exécuter les obligations entravées par la force majeure.

Dans le cas où l'entrepreneur invoquerait le cas de force majeure, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

? Pluies de deux cents (200) millimètres ou plus en 24 heures ;

? Vent de quarante (40) mètres ou plus par seconde ;

? Crue : la crue de fréquence décennale

46.2 – En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit à l'Autorité Contractante de son intention d'évoquer cette force majeure et ce, avant la fin du huitième jour qui a succédé à l'événement. En tout état de cause, il appartient à l'Autorité Contractante d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

L'Entrepreneur ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maire de la Commune de MESSONDO de son intention d'invoquer cette force majeure et ce avant la fin du huitième (8^{ième}) jour qui a succédé à l'événement.

En tout état de cause, il appartient au Maire de la commune de MESSONDO d'apprécier le cas de force majeure qui doit être mentionné dans le journal de chantier.

Lire plutôt :

ARTICLE 46 : CAS DE FORCE MAJEURE

46.1 – En cas de force majeure, le Cocontractant notifiera rapidement par écrit au Maître d'Ouvrage l'existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires à l'Autorité Contractante, le Cocontractant continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes dans le cadre de la Lettre-commande, et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d'exécuter les obligations entravées par la force majeure.

Dans le cas où l'entrepreneur invoquerait le cas de force majeure, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

? Pluies de deux cents (200) millimètres ou plus en 24 heures ;

? Vent de quarante (40) mètres ou plus par seconde ;

? Crue : la crue de fréquence décennale

46.2 – En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit à l'Autorité Contractante de son intention d'évoquer cette force majeure et ce, avant la fin du huitième jour qui a succédé à l'événement. En tout état de cause, il appartient **au Chef service du marché ou au Maître d'Œuvre** d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

L'Entrepreneur ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maire de la Commune de MESSONDO de son intention d'invoquer cette force majeure et ce avant la fin du huitième (8^{ième}) jour qui a succédé à l'événement.

En tout état de cause, il appartient **au Chef service du marché ou au Maître d'Œuvre** d'apprécier le cas de force majeure qui doit être mentionné dans le journal de chantier.

MESSONDO le 24 Juin 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE D'EBOWA 1ER

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CIPM/CA-EBWA 1/2022 DU 30/05/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES ET
D'AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
D'EBOWA 1**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebolowa, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie d'Ebolowa 1, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de plantation d'arbre et d'aménagement des espaces verts dans certaines écoles publiques de la commune 1.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Piquetage ;
- Trouaison ;
- Plantation d'une ceinture verte (haie vive) ;
- Plantation des arbres d'ombrage ayant une forte capacité d'épuration et ornemental ;
- Mise en place des défends (protection des plants).

3. Cout Prévisionnel

Le montant est de Dix Millions (10 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Ebolowa 1 dès publication du présent avis,

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Ebolowa 1 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **trente mille (30 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'Ebolowa 1. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au Service Technique de la Commune d'Ebolowa 1 au plus tard le 04/07/2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Trois cent mille (300 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des offres qui se fera en un temps, et aura lieu le 04/07/2022 à 13 heures, heure locale à la Salle de conférence de la commune d'Ebolowa 1, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Manque de cautionnement provisoire;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Manœuvres frauduleuses, falsification des pièces et les fausses déclarations ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 75% de (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Capacité financière de l'entreprise ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 75% de « oui >> à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **Soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service Technique de la Commune d'Ebolowa 1(Tél. 672081712 / 668251600).

EBOLOWA le 30 Mai 2022

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :• N°012/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS LOURDS ET LÉGERS DE MATÉRIELS D'EXPLOITATION POUR LA STATION NAUTIQUE DE MAGA;• N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS LOURDS ET LÉGERS DE MATÉRIELS D'EXPLOITATION POUR LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO ;• N°014/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU DESTINÉS AUX DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°012/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 05 mai 2022 pour l'acquisition des équipements lourds et légers de matériels d'exploitation pour la Station Nautique de Maga	Maga	Etablissement CAMEROON BUSINESS SERVICES, BP: 2190 Yaoundé	59 255 325	04 mois
2	N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 05 mai 2022 pour l'acquisition des équipements lourds et légers de matériels d'exploitation pour la Station Nautique de Lagdo	Lagdo	Etablissement SAWABA, BP : Yaoundé	29 775 129	04 mois
3	N°014/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 11 mai 2022 pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau destinés aux Délégations Départementales du Ministère du Tourisme et des Loisirs	Yaoundé	Société AT SERVICES SARL, B.P: Douala	57 642 946	03 mois

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 27/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR E SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Nkongsamba (Autorité Contractante), lance pour le compte de la commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un mur de soutènement de 157 ml de long et d'une hauteur moyenne de 4,5 m à la commune de Nkongsamba I - Phase I, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les prestations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Fondations ; Elévations.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son (leur) dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de NKONGSAMBA I à hauteur de 121 081 680 (Cent vingt-et-un millions quatre-vingt et un mille six cent quatre-vingts) francs CFA francs FCFA TTC.

5. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables dès publication du présent avis, au Secrétariat du Maire de la Commune de Nkongsamba I sur présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de de Nkongsamba I, d'une somme non remboursable de **Cent vingt-cinq mille (125 000) francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra -; omporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Nkongsamba I (Secrétariat du Maire), au plus tard le **26/07/2022, à 14 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROC DURE D'URGENCE

N°006/AONO/CAN 1er/CDPM/2022 du 27/06/2022

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

N.B. : Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non-objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de Deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA. L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le **26/07/2022**, à **15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture du Département du Moungo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Délai de réponse des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-et-un (21) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires .:

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Non-acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin).

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux signé ;
- Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans l'Offre technique ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet ;
- Non satisfaction, au moins 28 Oui /34, soit 80% des critères essentiels.

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères Essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels qui seront appliqués sur six (06) composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
A	Références de l'Entreprise ;	02
B	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;	09
C	Expérience du personnel d'encadrement ;	11
D	Méthodologie et Planning d'Exécution ;	09
E	Présentation de l'offre.	03
F	Présentation de l'offre.	03
	Nombre de critères	34

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au

moins 28 Oui /34 soit au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

11. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkongsamba I, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat du Maire), à la Commune de Nkongsamba I, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE KAELE

**CONSULTATION N°007/DC/C.KLE/CIPM/AG/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA VILLE DE KAELE.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED TRANSFÉRÉ, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Consultation 07/DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2022 DU 28 JUIN 2022 Relative à l'acquisition de quatre (04) tricycles pour la collecte des ordures ménagères dans la ville de kaele.

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la commune de KAELE envisage de procéder à l'acquisition de quatre (04) tricycles pour la collecte des ordures ménagères dans la ville de kaele. (BIP MINEPDED) pour le compte de la commune de KAELE.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

10 000 000 (Dix millions) TTC

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée et vérifiable dans le domaine d'au moins deux (02) ans.

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPDED Transféré, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de KAELE sur présentation d'une quittance de versement auprès de la recette municipale de Kaélé d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de KAELE sur présentation d'une quittance de versement auprès de la recette municipale de Kaélé d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres seront remises et déposées au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de KAELE au plus tard le **21 juillet 2022 à 12 heures (Une Heure avant l'ouverture des plis)** sous enveloppe cachetée avec la mention :

Consultation 007/DC/C.KLE/CIPM/AG/2022 DU 28/06/2022 Pour la fourniture de quatre (04) tricycles pour la collecte des ordures ménagères dans la ville de kaele.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

30 JOURS

11. Cautionnement Provisoire

Caution de soumission d'un montant de **Deux cent mille (200 000) F CFA** et d'un délai de validité de 120 jours émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre d'invitation à soumissionner. au plus tard le **21 juillet 2022 à 12 heures (Une Heure avant l'ouverture des plis)**

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **21 juillet 2022 à 13 heures** dans la salie des actes de la mairie de KAELE par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Kaéié siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

La Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l'heure qui suit celle du dépôt des offres. La Commission interne de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. Vérification de la conformité et Comparaison des offres. La Commission interne de Passation des Marchés procédera à ta vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- Vérifier que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant.

15. Attribution

La Commission interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins- disante. Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications

minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classé second dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les Présidents et Membres de commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes, Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante ;

(a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande ;

(b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;

(c) se livre à des "manoeuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière

préjudiciable au Maître d'Ouvrage ;

"Manoeuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manoeuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

MAROUA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0841/D/PAK/DG/DPMA/2022 DU 24/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAK/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Décide

Article 1er Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/PMCPM/2022 du 08 mars 2022 pour la maintenance des installations de production de froid et climatisation du PAK en deux (02) lots sont attribuées ainsi qu'il suit :

	Libellé des prestations	Attribution	Montant	Délai
1	LOT 1: MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK A KRIBI	BUILPAEUSOCHTVA	FCFA 40 000 000	12 MOIS
2	LOT 2: MAINTENANCE DESINSTALLATIONS DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK A MBORO	EQUATORIALE	FCFA 25 000 000	12 MOIS

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 27/06/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkongsamba I (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Nkongsamba I, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un mur de soutènement de 157 ml de long et d'une hauteur moyenne de 4,5 m à la Commune de Nkongsamba I, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux (finitions du gros-oeuvre et du second oeuvre) ;
- Proposer à la signature du Chef Service du marché des Ordres de Service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement du plan de récolement ;
- Elaborer un plan d'actions de la maîtrise d'oeuvre et le transmettre au FEICOM pour avis et non-objection après validation par l'Ingénieur au plus 20 jours avant le démarrage des prestations.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les bureaux d'études techniques de droit camerounais installés au Cameroun et spécialisés dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/COMMUNE de NKONGSAMBA I à hauteur de **6 372 720 (Six millions trois cent soixante-douze mille sept cent vingt) francs FCFA TTC.**

5. Consultation du Dossier

N/A

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables dès publication du présent avis, au Cabinet du Maire de la Commune de Nkongsamba I sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Nkongsamba I, d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète: l'adresse Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Nkongsamba I (Cabinet du Maire), au plus tard le **26/07/2022**, à **13 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/CAN 1er/CDPM/2022 du 27/06/2022
RELATIF AU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAU DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE
SOUTÈNEMENT DE 157 ML DE LONG ET D'UNE HAUTEUR MOYENNE DE 4,5 M A LA COMMUNE DE
NKONGSAMBA 1, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non-objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant de **Cent vingt mille (120 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en deux temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, le **26/07/2022**, à **14 heures** précises dans la salle des conférences de la Préfecture du Moungo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Délai de réponse des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-et-un (21) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Critères d'évaluation

Evaluation des offres :

L'évaluation par la Sous-commission d'analyse des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission :
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés :
- b) Note technique inférieure à 70/100 ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- d) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations
- e) Présence d'information financière dans l'offre technique .

Offre financière :

- a) Pièces non conformes :
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié :
- c) Absence d'un sous détail des prix.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ; Expérience du BIT sur 30 points ;
Moyens techniques et matériels sur 20 points.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante

$$NF_i = (MMD/MS) \times 100$$

Avec NF_i = Note financière. MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante : $NF = (N_t \times 70 + NF_i \times 30)/100$,
avec NF = Note finale ; N_t = Note technique

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkongsamba I, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la mieux-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, dans les services du Maître d'Ouvrage (Cabinet du Maire), à la Commune de Nkongsamba I.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

DOUALA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

DECISION N°008/D/CNG/MAIRE/SG/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1 : La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ci-dessus citée est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Lot	Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai	Financement
Lot uniq	Travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Ngoulemakong	ETS LHYNNDDHA BUSINESS CENTER.	23 863 056 (Vingt-trois millions huit cent soixante-troismille cinquante-six) FCFA	03 (Trois) mois BIP MINEDUB	2022

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NGOULEMAKONG le 24 Mai 2022

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

DECISION N°004/D/CNG/MAIRE/SG/2022 DU 23/0/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA 1VIVILA, RÉGION DU SUD DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1" : La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ci-dessus citée est pour compter de la date de signature de présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Lot	Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai	Financement
Lot unique	Construction des blocs latrines dans certaines écoles publiques : Yop, Soumou, Elone, Groupe 2 Ngoulemakong	ETS ICB SARL	13 993 561 (Treize millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante un) FCFA	03 (trois) mois	BIP MINEDUB 2022

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

KRIBI le 23 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MELOM Patrice

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE
A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE
V**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEE - Exercice **2022**, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de construction d'un forage à pompe solaire au quartier NKOL-ASSI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Travaux préparatoires
- Forage
- Pose de la pompe solaire
- Superstructure, plomberie et pose des robinets de puisage
- Prise en compte des aspects socio-économiques

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEE Exercice 2022 (imputation : ** ***)** à hauteur de **Quinze millions (15 000 000)** de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier) qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN POCEURE D'URGENCE

N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

8.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 24/07/2022 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, valable pe

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à partir **de 14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

ndant **rente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à partir **de 14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins **70% des critères essentiels**.
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite avec photos du site cosignée par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V et le soumissionnaire.

2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 8.000.000 de FCFA (**oui/non**) ;
- 2- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 3- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 4- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;
- 6- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE
A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE
V**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEE - Exercice **2022**, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux de construction d'un forage à pompe solaire au quartier NKOL-ASSI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Travaux préparatoires
- Forage
- Pose de la pompe solaire
- Superstructure, plomberie et pose des robinets de puisage
- Prise en compte des aspects socio-économiques

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEE Exercice 2022 (imputation : ** ***)** à hauteur de **Quinze millions (15 000 000)** de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) **exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier) qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN POCEURE D'URGENCE

N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

8.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 24/07/2022 à **13 heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères essentiels**.
- Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite avec photos du site cosignée par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V et le soumissionnaire.

2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 8.000.000 de FCFA (**oui/non**) ;
- 2- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 3- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 4- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;
- 6- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°01/AONR/MIRAP/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE
ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS
LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur de la **MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue du recrutement des entreprises devant accompagner la MIRAP dans l'organisation de ses marchés dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Le présent Appel d'Offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°01/ASMI/MIRAP/ADM/DAF/CF/2022 du 04/04/2022 publié dans le Journal des Marchés.

2. Consistance des prestations

La mission à remplir par le Prestataire dans le cadre de la présente opération englobe les prestations de services ci-après :

LOT1 (Yaoundé)	LOT2 (Douala)
<ul style="list-style-type: none">- Magasinage et sécurisation des chapiteaux ;-Lavage et petites réparations des chapiteaux ;-Montage et démontage des chapiteaux, puis installation des étals dans les sites d'approvisionnement ;-Manutention des produits, des chapiteaux et des étals;-Relevé des prix pratiqués dans les marchés classiques et transmission à la Division des Opérations et de la Prospective (DOP) 02 jours avant la réunion préparatoire des marchés ;-Participation aux réunions préparatoires des marchés ;-Matérialisation des chapiteaux avec les noms des Organisations des Producteurs (OP), Opérateurs	

Economiques (OE) ;

-Multiplication des fiches de relevé des données statistiques et des procès-verbaux de tenue de marchés ;

-Acquisition du petit matériel de travail (papier, marqueurs, scotch, crayons à bille) ;

-Accueil et installation des OP/OE et de leurs produits dans les sites ;

-Surveillance du respect strict de la discipline de la MIRAP (port des blouses, utilisation des étals d'exposition par les OP/OE ;

-Relevé, saisie et traitement des statistiques ;

-Calibrage des produits,

-Affichage des prix sur les produits et surveillance du marché ;

-Sécurisation du site/nuit;

-Sécurisation du site/jour;

-Nettoyage et propreté du site de tenue du marché ;

-Multiplication des fiches de relevé des données statistiques et des procès-verbaux de tenue des marchés ; et mise à disposition desdits documents à son personnel ;

-Mise à disposition des tables et chaises dédiées à l'organisation du marché ;

-Electrification du site ;

- Animation sonore du marché ;

- Suivi et surveillance du strict respect des mesures barrières de lutte contre le covid 19 par les OP/OE (port obligatoire du masque, distanciation sociale, lavage régulier des mains) ;

-Gestion des conflits mineurs pendant le marché ;

- Ouverture et clôture du marché ;

- Elaboration des rapports de tenue des marchés et acheminement à la MIRAP ;

-Supervision des activités dans les sites.

- Magasinage et sécurisation des chapiteaux ;
- Lavage et petites réparations des chapiteaux ;
- Transport des chapiteaux et des étals d'exposition des produits,
- Montage et démontage des chapiteaux, puis installation des étals dans les
- Manutention des produits, des chapiteaux et des étals;
- Distribution des correspondances dans les administrations en vue de la ter
- Relevé des prix pratiqués dans les marchés classiques et transmission à la (DOP) 02 jours avant la réunion préparatoire des marchés ;
- Participation aux réunions préparatoires des marchés ;
- Matérialisation des chapiteaux avec les noms des Organisations des Produ

-Multiplication des fiches de relevé des données statistiques et des procès-



- Acquisition du petit matériel de travail (papier, marqueurs, scotch, crayons
- Accueil et installation des OP/OE et de leurs produits dans les sites ;
- Surveillance du respect strict de la discipline de la MIRAP (port des blouses OP/OE ;
- Relevé, saisie et traitement des statistiques ;
- Calibrage des produits ;
- Affichage des prix sur les produits et surveillance du marché ;
- Sécurisation du site/nuit;
- Sécurisation du site/jour;
- Nettoyage et propreté du site de tenue du marché ;
- Multiplication des fiches de relevé des données statistiques et des procès-verbaux et mise à disposition desdits documents à son personnel ;
- Mise à disposition des tables et chaises dédiées à l'organisation du marché ;
- Electrification du site ;
- Animation sonore du marché ;
- Suivi et surveillance du strict respect des mesures barrières de lutte contre le COVID-19 (port du masque, distanciation sociale, lavage régulier des mains) ;
- Gestion des conflits mineurs pendant le marché ;
- Ouverture et clôture du marché ;
- Elaboration des rapports de tenue des marchés et acheminement à la MIRAP ;
- Supervision des activités dans les sites.

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante-cinq millions de FCFA (45 000 000) répartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

LOT 1	LOT 2	TOTAL
(marchés de YAOUNDE)	(marchés de DOUALA)	
20 000 000	25 000 000	45 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte et réservée aux entreprises de droit camerounais suivantes, ayant des compétences avérées en la matière :

a) Pour le lot 1

-ETS BODIAH : NIU : P0459126446771-K - TEL: 672 133 272

-ETS KEMALL SERVICES NIU : P019817068805-B -TEL : 657 26 84 23

-ETS BANZIOM : NIU : P045912644677-M - TEL: 699888657

b) Pour le lot 2

-ETS SITE LOGISTICS : NIU: P065212335490-C TEL : 694718384

-ETS DIGITAL PREMIUM TECHNOLOGY : NIU : P017412522443-U TEL 699699602;

-ETS JR. : NIU : P027914655345-M TEL: 674382006

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la MIRAP pour le compte des exercices 2022 et suivants, Imputation : 670110.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), sise au quartier Elig Essono, porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 22234145/677777755, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), sise au quartier ELIG ESSONO, porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun /Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55/ Fax 22 23 41 46 / Email:mirap_cm@yahoo.fr**; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 80 000 Francs CFA (Quatre-vingt mille francs CFA) , représentant les frais d'achat du DAO, payable au compte (CAS) N°335 988 00001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans toutes les agences de la **BICEC**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou par Lettres recommandées avec accusé de réception à **la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr**, le 22/07/2022 au plus tard à 13 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°01/AONR/MIRAP/cIPM/2022 DU 29/06/2022

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER la mission de regulation des approvisionnements des produits de grande consommation (mirap) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois (du 29 juillet au 31 décembre 2022).

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréés et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 1 et un million (1 000 000) de francs CFA pour le lot 2**. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les offres sont valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une caution bancaire de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 1 et un million (1 000 000) de francs CFA pour le lot 2**. Cette caution devra être délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréés et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréés et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/07/2022 à 14 heures** au siège de la CIPM dans la salle de réunion de l'immeuble abritant ses services au quartier ELIG-ESSONO à Yaoundé, à côté de GIRAFE HOTEL par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MIRAP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

12.1. Critères éliminatoires

a) Pour les offres administratives et techniques

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative, au-delà du délai supplémentaire de 48 h à accorder, le cas échéant;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre technique contenant des informations financières ;
- Note technique inférieure au seuil fixé à 70 points sur 100.

b) Pour les offres financières

- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

12.2. Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	5
2	Renommée, expérience et qualification du prestataire	25
3	Logistique affectée à l'opération	10
4	Qualification et expérience de l'équipe affectée à l'opération	40
5	Méthodologie et plan d'exécution de la mission	20
TOTAL		100 pts

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 70 points sur 100 et dont la note globale la plus élevée est classée la mieux disante.

Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération, avec $NG = T \times 70 / 100 + F \times 30 / 100$.

Où : T sup ou égal à 70 ;

T = note technique ;

F = note financière contenue dans le budget ;

NG la plus élevée = la mieux disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la **Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP)**, sise au quartier **ELIG ESSONO**, porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél (237) 22234145-67777755, Fax 22 23 41 46, Email: mirap_cm@yahoo.fr.

16- Dénonciation (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/DMAK/CMBO/CIPM/S/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :
Par Décisions N° /D/CMBMO/SG/SEF/CIPM/S/2022 du et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant Corrigé de l'Offre TTC après rabais de 2% (F CFA)	Délai (Mois)
Construction d'un Bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique groupe I de Mbankomo Ville.	ETS EYA &CIE SARL	15 679 965	03 mois
Construction d'un Bloc Maternel à Tikong dans la Commune de Mbankomo	ETS EYA &CIE SARL	24 868 957	03 mois

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 29 Juin 2022

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE D'EBOWA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE D'EBOWA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 1^{er}, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation du centre multifonctionnel de promotion des jeunes dans la commune D'EBOWA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaquelot:

v Les travaux préparatoires,

v Plafonnage ;

v La maçonnerie métallique ;

v l'électricité,

v revêtement du sol ;

v maçonnerie –enduits-aménagements extérieurs

v la peinture

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises par lot de: Quinze millions (15 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie D'EBOWA 1ER ou dans le bureau du chef Service des Marchés Publics de la commune d'Ebolowa 1^{er} dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de d'Ebolowa 1^{er}, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de quarante mille (40000)francs CFA versée à la Recette Municipale d'Ebolowa 1^{er}

Cettequittancedevraidentifierl'acquéreurcommereprésentantl'entreprisedésireusedeparticiper à l'Appel d'Offres, et devra indiquer le numéro du lot choisi par ce dernier, lui donnant de ce fait le droit à la soumission d'un lot.

7. Remises des offres **New(Additif)**

Chaqueoffrerédigéeenfrançaisouenanglaisensept(07)exemplairesdontun(01)original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 04/07/2022 à 12heures, heure locale et devra porter la mention.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus QUATRE (03) mois, soit (90) jours calendaires à compter de la datedenotification de l'OrdredeService de CommencerlesTravaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de trois Cent Mille (300 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé parle MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

NB: ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

10. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 04/07/2022 à 13 heures, heure locale dans la salle de réunion de la commune d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92 (9) du Code de Marchés Publics
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence de capacité financière;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100;
- Offre financière incomplète;
- utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité;

Critères essentiels:

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Moyens matériels;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- Propositions techniques;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche;
- Planning d'exécution des travaux;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de «oui» au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante. NB : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot. Toutefois il peut être attributaire du lot en suspend si et seulement s'il en est l'unique à le solliciter.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant CENT VINGT (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de d'Ebolowa 1^{er} ou au Service Interne des Marchés Publics sis à la bibliothèque Municipale, dès publication du présent Avis.

EBOLOWA le 30 Mai 2022

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS URBAIN ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PURE (MINHDU)

ADDITIF RECTIFICATIF NO 001 AU COMMUNIQUE NO00078/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM DU 16 JUIN 2022 RELATIF A LA PUBLICATION DES RESULTATS DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN D' ACTIONS DE REINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LES VILLES DE MAROUA ET KOUSSERI POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTESCOMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN INFORME :

AU LIEU DE :

Le GROUPEMENT CARFAD SARL/DIDON CONSEIL SARL, BP : 30588 Yaoundé Tel : (+237)222 31 08 92/699 95 01 05, Email : carfadcameroun@yahoo.fr est attributaire du Contrat relatif au recrutement d'un consultant (firme) chargé de l'évaluation du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par les sous-projets de proximité dans les villes de Maroua et Kousséri pour le compte du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes

LIRE :

Le Consultant ERE DEVELOPPEMENT SARL, BP : 11487, Yaoundé, Tél. : +(237) 242 536 011/+(237) 222 232 594/ +(237) 699 936 535, Email : secretariateredev@yahoo.fr est attributaire du Contrat relatif au recrutement d'un consultant (firme) chargé de l'évaluation du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par les sous-projets de proximité dans les villes de Maroua et Kousséri pour le compte du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA ENREGISTRE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA./-

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **SENSE Sarl, B.P :10198 Yaoundé**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de la Demande de Cotation n° **03/DC/MINESUP/CIPM/2022 du 06 avril 2022**, pour les services d'entretien et de maintenance des appareils de reprographie affectés aux structures du Ministère de l'Enseignement Supérieur (lot 1). Les montants y afférents sont de **Sept millions cent mille (7 100 000)** FCFA hors taxes et de **Huit millions quatre cent soixante soixante-six mille sept cent cinquante (8 466 750)** FCFA toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **sept (07) mois**.

A cet effet, le Directeur Général de la société **SENSE Sarl** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le **MINISTRE**

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **TANGARA SERVICES Sarl, B.P :628 Douala**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de la Demande de Cotation n° **02/DC/MINESUP/CIPM/2022 du 06 avril 2022**, pour l'entretien ordinaire des locaux administratifs du bâtiment abritant provisoirement le siège du Rectorat de l'Université Panafricaine. Les montants y afférents sont de **Cinq millions cent quatre-vingt mille soixante-dix (5 180 710) FCFA** hors taxes et de **Six millions cent soixante-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (6 177 997) FCFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de huit (08) mois.

A cet effet, le Directeur Général de la société **TANGARA SERVICES Sarl** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le *MINISTRE*

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE BAMENDA 2E

**BAMENDA II COUNCIL BAMENDA II COUNCIL INTERNAL TENDERS BOARD CONSULTATION NOTICE
EMERGENCY PROCEDURE N° 04/RQ/B.IL.C.ITB/B.II.C/B.II.SD/PIB/MEZAM/NWR/2022 OF 23/06/2022 FOR
THE SUPPLY OF A WHEEL LOADER (FRONT END) AND DUMP TRUCK TO THE BAMENDA II COUNCIL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 COUNCIL Budget, the Lord Mayor of Bamenda II Council, the Contracting Authority hereby launches a Request for Quotation for the supply OF a wheel loader (front end) and, Dump truck to the BAMENDA II COUNCIL Mezam Division of the North West Region.

2. Consistance des prestations

See technical description

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **255 000 000fcfa**

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement**Lots**

The supply is in a single lot as follows:

> , Grader, wheel loader. Dump truck ON BEHALF OF BAMENDA II COUNCIL

6. Participation et origine

Participation in this consultation is opened to Cameroon Small and Medium Size Enterprises that are In compliance with the laws of the land.

7. Financement

This project shall be financed by the Bamenda II Council budget for 2022 under budget head number 222/190

SUPPLIES	ESTIMATED BUDGET
Front End Lord	160,000,000
dump truck	95,000,000

8. Consultation du Dossier

The Consultation File could be consulted in the Mayor's secretariat of the Bamenda II Council Office after the publication of this of this consultation

9. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained in the Mayor's secretariat of the Bamenda II Council Office with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 150,000 FCFA (one hundred and fifty thousand Francs CFA) into Bamenda II Council Treasury, representing the cost of purchasing the Quotation File .

10. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in seven (07) copies Including one (01) original file and six (06) copies on the **07/16/2022 at 10:00 AM latest time** In sealed envelopes, in the Mayor's Secretariat of the Bamenda II Council bearing the inscription:

“CONSULTATION 04/RQ/B.II.C.ITB/B.II.C/B.II.SD/P1B/MEZAM/NWR/2022 OF 23/06/2022 FOR THE SUPPLY OF WHEEL LOADER (Front End), and DUMP TRUCK to the BAMENDA II COUNCIL, MEZAM DIVISION OF a THE NORTH WEST REGION

To be opened only during the Tenders Board Opening session

11. Delai de Livraison

The dead line of execution Is sixty (60) days from the date of notification of this Jobbing Order to begin

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found In this Consultation File, of an amount of 4,700,000 CFA (four million, seven hundred thousand) CFA and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

13. Recevabilité des Offres

N / A

14. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **16/07/2022 at 11:00 AM** In the conference hall of the Bamenda II Council, by the Bamenda II Council Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desired.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes Inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

15. Critères d'évaluation

N / A

16. Attribution

N / A

17. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of THIRTY (30) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids

18. Renseignements Complémentaires

Complementary Information which could be technical In nature can be obtained from the Bamenda II Council Office

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 23 Juin 2022

Le MAYOR

CHENWI Peter

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°00025/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N° 00075 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 24 juin 2022

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.	WISE CONSULT BP: 7246 Yaoundé Tel: 672 13 37 80	39 999 133 (Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent trente trois) FCFA	45 (Quarante cinq) jours

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le **MINISTRE**

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !